

ÉCLAIR
sur
L'ASSOCIATION HUMAINE.

41586

Par Louis Claude de Saint-Martin
Papier de la Bibliothèque

DE LA

AS
SUE

REDACTEUR HORTENSIO



ÉCLAIR

SUR

L'ASSOCIATION HUMAINE.

Aussi les voit-on se retourner dans tous les sens,
pour établir les associations humaines, sans s'être
jamais élevés jusqu'au degré où elles nous montreroient
leur formation et leur base originelle.

Lettre à un ami sur la révolution française, p. 37.

Par l'Auteur du Livre DES ERREURS ET
DE LA VÉRITÉ.



À PARIS,

AU CERCLE SOCIAL, rue du Théâtre Français,
N^o. 4.

Chez MARET, Cour des Fontaines au Palais-
Royal.

1797. AN V.

Ouvrages du même Auteur.

Des Erreurs et de la Vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science (1).

Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers.

L'Homme de désir.

Ecce Homo.

Le Nouvel homme.

Lettre à un ami sur la révolution française.

Eclair sur l'Association humaine.

(1) Un filou qui s'est revêtu du titre de l'Auteur a publié, depuis long-temps une *suite* à ce livre. Les libraires qui reçoivent les deux ouvrages ensemble dans leur commerce, ne veulent pas vendre l'un sans l'autre, et abusent ainsi les acheteurs. Le véritable auteur du livre *Des Erreurs et de la Vérité* dénonce hautement cette *suite* comme frauduleuse, et même comme étant entachée de tous les faux systèmes qu'il a pulvérisés dans son ouvrage.

INTRODUCTION.

JE viens de nouveau examiner cette question profonde, qui, jusqu'à nos jours, avoit résisté aux efforts des observateurs, tant le sujet est vaste et réfractaire à nos abusives instructions. Ce sera toujours l'ame humaine qui me servira de flambeau, et cette lampe à la main, j'oserai marcher devant l'homme dans ces obscurs souterrains, où tant de guides, soit trompés, soit trompeurs, l'ont égaré, en l'éblouissant par des lueurs fantastiques, et en le berçant jusqu'à ses derniers instans avec des récits mensongers, mille fois plus pernïcieux pour lui, que l'ignorance de son premier âge. Les publicistes n'ont écrit

ij

qu'avec des idées dans une matiere où ils auroient dû n'écrire qu'avec des sanglots. Sans s'inquiéter de savoir si l'homme sommeilloit ou non dans un abyme , ils ont pris les agitations convulsives de sa situation douloureuse pour les mouvemens naturels d'un corps sain , et jouissant librement de tous les principes de sa vie ; et c'est avec ces élémens caduques et tarrés qu'ils ont voulu former l'association humaine et composer l'ordre politique. Pouvoient-ils plus grossièrement abuser l'homme !

Si je lui promettois à mon début de ne le point égarer comme eux , je nuirois d'avance à ma cause , et le lecteur ne voyant d'abord que de la présomption dans ma promesse , s'armeroit d'autant contre mes raisons. Si cependant je n'avois à lui

offrir que les mêmes solutions que je viens combattre, ce seroit joindre la mauvaise foi à l'inconséquence, que d'oser prendre la plume. Je me contenterai donc de remettre les pièces du procès sous ses yeux, évitant, autant que je le pourrai, de réveiller sa prévention, mais ne cherchant point à capter sa bienveillance. Qu'il sache seulement que je suis le premier qui aie porté la charrue dans ce terrain à-la-fois antique et neuf, dont la culture est si pénible, vu les ronces qui le couvrent et les racines qui se sont entrelassées dans ses profondeurs. Qu'il sache enfin qu'en me plongeant dans le précipice, comme un autre Curtius, je me dévoue, non point au desir ni à l'espoir de vivre dans la mémoire des hommes, qui est aveugle et précaire,

iv

mais au desir et à l'espoir de vivre
dans la mémoire de la vérité, à qui
rien n'échappe, et qui ne glorifie
que ce qui doit l'être.

É C L A I R

S U R

L'ASSOCIATION HUMAINE.

*Du but auquel tendent toutes les associations
humaines.*

MALGRÉ les énormes abus des pouvoirs qui gouvernent la terre, toutes les associations humaines, de quelque genre qu'elles soient, ont intégralement un but unique qui frappe les yeux, et que personne ne peut contester. Car on le voit écrit, non-seulement dans le desir intime des gouvernés, mais encore dans toutes les hypocrisies des gouvernans, qui sont obligés de colorer de son nom leurs mal-adresses ou leurs brigandages, et qui, tout en molestant l'espece humaine dans ses possessions, dans son repos, dans sa vie même, ne se permettent pas cependant de nier for-

(6)

mellement ce but authentique, et de mentir hautement à la pensée de l'homme.

Or, ce but, ce terme auquel tendent en réalité les gouvernés dans toutes les associations humaines, et où tendent au moins en paroles les gouvernans, quel est-il ? N'est-ce pas de voir regner et d'établir parmi les hommes assemblés et dans la force souveraine qui se présente pour les régir, une justesse, une justice, une sagesse, une prévoyance protectrice, une sorte d'ordre puissant et fécond, inconnu à l'être purement animal et non intelligent, un ordre qui n'appartienne qu'à la classe distinguée de l'homme, c'est-à-dire, qu'à la classe pensante, et qu'à la source de la pensée, et par conséquent qui soit divin; puisque, selon toutes les notions humaines, il n'y a qu'une pareille source d'où puissent dériver tous ces caractères ?

Nous ne nous égarerons donc point en disant que c'est aux fruits purs de la pensée divine et à la base même de cette lumière positive que les publicistes et les instituteurs des nations veulent aussi atteindre dans toutes leurs doctrines, puisqu'ils ont tous la préten-

(7)

tion d'y être arrivés , et l'assurance de vouloir nous le persuader , lors même que , par leurs méprises et leurs ténèbres , ils s'en tiennent à une si grande distance , et semblent nous mener au terme opposé.

En effet , si le but auquel ils veulent nous conduire est cet ordre puissant et fécond inconnu à l'être purement animal et non intelligent , pourquoi vont-ils donc chercher les élémens de l'association humaine dans les simples besoins de notre être matériel et physique ?

Parmi les nombreux publicistes qui ont fait ce faux pas , je citerai seulement Helvétius , dans son Essai sur le droit et les loix politiques du gouvernement français. Il fait naître du travail libre l'amas des subsistances ; et de l'amas des subsistances , il fait naître la propriété , qu'il regarde alors comme étant de droit naturel ; et enfin de la prévoyance naturelle à l'homme , il fait naître la réunion des forces pour la conservation des subsistances , et par conséquent , selon lui , la formation des associations.

Mais dans tout ceci , je ne vois rien qui

s'élève au-dessus de la classe non intelligente et purement soumise à la loi physique. Car j'appêrçois parmi les animaux plusieurs espèces qui s'adonnent au travail pour l'amas de leurs subsistances, et qui, pour les conserver, quand elles sont menacées, vivent aussi en association, sans que cependant il dérive delà un état social politique conforme à ce but sublime dont nous venons de parler, et que les publicistes se proposent; et même le mot *libre*, qu'emploie Helvétius pour peindre le travail de l'homme, ne prouve rien ici; car le travail en question a dû, selon les écrivains, avoir lieu d'abord pour l'individu, avant que cet individu fût membre du corps social, et que sa possession devint propriété; ainsi ce travail matériel *libre* individuel n'explique point le passage de l'état naturel à l'état politique, et ne se montre point évidemment comme l'élément primitif de l'association, puisqu'un homme qui ne posséderoit rien ne pourroit jamais devenir membre de la société./

D'un autre côté, cette prévoyance que les publicistes accordent à l'homme, parce qu'ils ne connoissent que l'homme civilisé, est bien

(9)

loin de se trouver universellement dans l'homme sauvage qu'ils étudient mal, et duquel cependant ils veulent faire dériver tous les ingrédients moraux dont ils ont besoin pour composer leur homme politique. En effet, Rousseau, qui en ce genre, n'a pas remonté plus haut qu'eux, nous dit que certains sauvages vendent le matin leur hamac, sans songer qu'ils en auront besoin le soir pour dormir.

Les publicistes ne sont guère mieux fondés dans leur opinion sur la propriété considérée comme base de l'association. Le voyageur le Vaillant nous dit, que parmi les Hottentots, nul n'a le droit de retenir ce qui appartient à tous, et que la moindre inégalité seroit la source des plus grands malheurs; il dit aussi que tel est le caractère du vrai sauvage, et que telle est la nature.

Si la propriété en commun est celle de la nature, la propriété individuelle ne l'est donc plus, ou elle n'a dû marcher qu'après l'autre, ainsi qu'en a jugé Rousseau, lorsqu'il a dit, que celui qui, le premier, enferma un champ et le regarda comme à lui, fut l'ennemi du genre humain.

Par conséquent, cette propriété individuelle ne sera point le premier élément de l'association, ou bien il faudra se contredire, et montrer maintenant cette propriété individuelle comme antérieure et plus naturelle que la propriété commune ; ensuite il faudra nous montrer par la même inconséquence l'ordre social civilisé des grands peuples, comme étant d'un degré plus près de la nature que l'ordre sauvage, puisque parmi ces grands peuples civilisés, on est bien loin de la propriété commune, et que chacun n'y songe qu'à sa propriété particulière.

Si d'une part, l'association que l'on suppose avoir été dans le sauvage, le fruit de l'amas des subsistances se trouve aussi dans les animaux, si, de l'autre, la prévoyance que les publicistes supposent dans cet homme sauvage ne se trouve pas en lui universellement, ceux de ces publicistes qui sont de bonne foi conviendront ici qu'il étoit difficile de se former un ensemble plus complet de contradictions et de difficultés inadmissibles, que celui où ils s'exposent, en prenant dans des sources aussi mêlées et aussi ténébreuses la première pierre de leur édifice.

(11)

Ce sera bien pis lorsqu'ils voudront amener cet édifice jusqu'à sa perfection , c'est-à-dire , jusqu'à ce contrat social, qui doit être comme l'axe de la roue politique , et le point d'où elle reçoive et où aboutissent tous ses mouvemens.

C'est sans doute, une belle conception , que celle d'une *association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé , et par laquelle chacun s'unissant à tous , n'obéisse pourtant qu'à lui-même , et reste aussi libre qu'auparavant.* (Contrat Social , Liv. I , Ch. VI.)

C'est une belle conception , que celle d'un *corps moral et collectif composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix , lequel reçoit de ce même acte d'association son unité , son moi commun , sa vie et sa volonté.* (Ibid.) C'est, dis-je, une belle conception, que celle de *cette personne publique qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres , et qui prenoit autrefois le nom de cité.* (Ibid.)

Mais le palais d'Armide est aussi une belle conception ; néanmoins la fée qui l'a bâti d'un coup de sa baguette ne nous l'a donné que comme une fiction , et non point comme une

réalité ; or, si pour concourir à notre agrément, elle a usé si ingénieusement du droit de feindre qui lui appartient, si dans cet ordre de choses tout ce qui est agréable est légitime, il n'en est pas de même de l'histoire sociale et politique de la famille humaine. Le droit de fiction est refusé au grave publiciste qui, par les abus de sa pensée, pourroit nous repaître d'imposantes chimères, au-lieu des solides vérités dont nous avons si grand besoin.

Source de l'erreur des publicistes.

Heureusement qu'avec une légère attention on voit bientôt s'évanouir la féerie politique de tous nos publicistes.

1°. Rousseau lui-même, en nous exposant les clauses de ce contrat prétendu, avoue ingénument qu'elles n'ont peut-être jamais été formellement énoncées. (*Ibid.*) Ce qui est dans le vrai, détruire d'une main ce qu'il bâtit de l'autre. Il ne devoit pas laisser lutter les élans de son génie contre le poids des faits, s'il n'étoit pas sûr de n'en être pas écrasé ; et dans le vrai, si ce pacte social, qui demande dans les volontés un si grand ensemble, et dans les

facultés morales et intellectuelles un si grand développement, avait jamais eu lieu tel qu'on voudrait nous le présenter, comment seroit-il possible qu'un si grand monument, composé à-la-fois de tous les dons des hommes, ne nous eût transmis, malgré les ravages des siècles, aucunes traces de son existence?

2°. Dès que l'usage d'amasser des subsistances n'est point commun à tous les peuples, et qu'il n'y a point primitivement pour eux de propriété particulière quand ils sont en corps, on voit que si l'association n'a pu être enfantée par la nécessité de conserver cet amas de subsistances, il est encore plus impossible que ce motif devienne positivement le lien du contrat social et politique, puisque l'objet même de ce contrat n'est pas toujours présent, et qu'il n'est point universel parmi les sauvages où les publicistes vont prendre leurs exemples.

3°. Si nous ne trouvons pas non plus universellement dans le sauvage cette prévoyance nécessaire pour former même la plus simple association politique à la manière des publicistes, quoiqu'il en forme si souvent de guerrières pour sa défense, comme plusieurs espe-

ces d'animaux, à plus forte raison ne trouverons nous en lui ni cette prévoyance si pénétrante et si mesurée, ni ces profondes et délicates combinaisons, d'où seules auroit pu résulter ce superbe contrat politique, que les plus sages têtes ont tant de peine à composer malgré toutes leurs lumières et leur sagacité, et qu'elles sont obligées en dernier résultat de réduire comme nous au rang stérile d'une belle conception; car il vaudroit autant nous dire que ce sont les enfans de Rome et d'Athènes qui ont imaginé et établi le Sénat et l'Arcopage.

Si pour former ce sublime pacte social nous ne trouvons dans notre être inférieur aucun des élémens qu'exige nécessairement une semblable entreprise, n'est-il pas plus que probable que ce n'est point dans l'ordre humain simple et réduit à lui-même que résident les matériaux de ce vaste édifice?

Nous pouvons donc dès à présent constater la véritable cause qui empêche les publicistes d'atteindre à ce but vaste, fécond et lumineux auquel ils tendent. Leur défaut essentiel est le même que celui de tous les philosophes na-

turalistes, c'est de vouloir faire dériver l'ordre moral quelconque de la seule région des sensations animales, et de nos besoins purement physiques, tandis que dans notre pensée saine et dans notre réflexion bien ordonnée, nous sentons que les causes doivent toujours être supérieures aux effets, au-lieu que dans l'hypothèse que j'ai de combattre, ainsi que dans toutes celles de cette classe, les effets seroient de beaucoup supérieurs aux causes.

Si forcément ils laissent filtrer dans leurs tableaux quelques nuances de la nature vive de l'homme, ils les altèrent et les déshonorent en ne les appliquant qu'à la subsistance de son être matériel et aux soins de l'homme animal, tandis que selon la logique la plus rigoureuse, chaque faculté doit être employée à des choses de sa classe, et à produire des fruits de son ordre, quand même ils ne lui seroient point égaux.

Rousseau, qui a quelquefois approché du terme plus que les autres, semble ne l'aborder que pour s'en éloigner ensuite avec le vulgaire des penseurs. Il commence par regarder la famille comme la plus ancienne des sociétés,

et comme la seule société naturelle ; mais après avoir eu cette idée très-louable, et qui lui eût tout expliqué s'il l'eût approfondie davantage, il dissout le lien naturel de cette société, dès que le besoin physique des enfans cesse ; et selon lui, si cette société continue, ce n'est plus naturellement, mais volontairement et par convention : soit ; mais en admettant cette convention volontaire, elle doit changer d'objet, puisque l'homme change d'âge à cette époque, et que la moralité est censée s'élever alors en lui comme un flambeau qui lui découvre d'autres besoins que ceux de son être physique.

On a regret de voir un aussi beau génie ne pas arriver jusqu'au but ; on a regret qu'il ne sente pas jusqu'au vif que l'homme-esprit a aussi une nature qui lui est propre, et dont les besoins réciproques peuvent et doivent former une société bien plus solide et plus impérieuse encore que celle qui ne repose que sur les liens physiques et les besoins de la matière ; on sent que dans cet écrivain, le spécieux et l'apparent prennent la place de la vérité. On sent même jusqu'au goût de terroir,

et

et on voit dans son système social le citoyen de Geneve tout imbibé des belles conventions de son pays, s'infiltrer involontairement et par habitude jusque dans l'homme de la nature; on sent enfin que s'il croit par intervalle à l'homme-esprit, il ne considère néanmoins que l'homme rétréci et comme animalysé par toutes nos relations et tous nos besoins politiques, et ainsi il éloigne lui-même la seule clef qui pouvoit lui ouvrir la région du véritable homme social. Il rend bien justice aux idées de liberté et de volonté; mais, à force de ne porter ses regards que sur la chose politique civile; il ne donne à ces deux mots que les droits dont ils devroient se défendre, et ne nous montre point le véritable usage auquel l'homme social devoit les employer. En un mot, il examine, comme tous les autres publicistes, les loix et les conventions que, selon lui, ces deux facultés ont faites ou ont dû faire; et il falloit seulement examiner les loix et les conventions qu'elles auroient dû suivre. Il falloit dire à ces facultés : *Connoissez les loix et les conventions immuables qui sont avant vous; remplissez-les, et alors l'ordre social.*

sera dans sa mesure. Car ce seroit une nouveauté inouïe dans toutes les classes et dans toutes les séries des êtres, qu'il y en eût un seul qui fût envoyé par sa source dans une région où il eût à faire les loix selon lesquelles il y devroit vivre; où il ne trouvât pas ces loix-là toutes établies, et où il eût autre chose à faire que de s'y conformer : axiome que nous ne craignons point de soumettre à l'examen des plus sévères observateurs, et qui d'avance nous apprend le cas que nous devons faire de toutes ces loix que l'homme politique se fabrique lui-même tous les jours.

Puisque les plus savans publicistes s'égarerent ainsi lors même qu'ils paroissent chercher de bonne foi le but de l'association humaine, et le point originel d'où elle dérive, portons-nous donc vers d'autres sentiers, si nous ne voulons pas commettre les mêmes fautes, et tomber dans les mêmes erreurs.

Le but véritable de l'association humaine ne peut être autre chose que le point même d'où elle est descendue par une altération quelconque.

L'homme ténébreux et inconséquent veut n'être qu'animal et brute lorsqu'il s'agit de ses passions et du regne de toutes les sensualités de sa matière ; il veut être esprit et plus qu'esprit lorsqu'il s'agit de sciences, de connoissances, et des lumières qui appartiennent au regne de la vérité. C'est de ces deux sources si constantes et si contraires que résultent tant de diverses opinions et tant de disputes infructueuses sur la nature de l'homme. Quoique cette question, si l'homme est un être spirituel, soit décidée négativement par ceux qui se rangent du parti des sens, quoiqu'elle puisse être indécise pour ceux qui sont tantôt le jouet de leurs sens, tantôt entraînés par leur orgueil, on ne s'attend pas ici qu'après tout ce qui a précédé, et tous les témoignages consignés dans nos autres écrits, nous nous déclarions pour un autre avis que celui de

l'affirmative. Oui, nous reconnaissons authentiquement l'homme comme étant un être spirituel entièrement distinct de la nature, quoiqu'il soit combiné et comme fondu avec cette substance hétérogène; et nous ne craignons pas qu'aucune proposition contraire puisse renverser les bases sur lesquelles nous avons plusieurs fois appuyé cette vérité dans nos ouvrages. Or, c'est de cette idée fondamentale que vont sortir tous nos principes sur l'association humaine : c'est pourquoi le lecteur qui n'auroit pas la même croyance que nous sur la nature de l'homme, peut se dispenser d'aller plus loin. Entrons en matière.

Si l'homme est esprit, ainsi que je me fais gloire de le reconnaître, tout ce qui sort de lui doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit; car c'est une loi à l'abri de toute contestation, que tout être quelconque doit offrir des résultats et des productions de sa nature, et par lesquelles on la puisse évidemment discerner. D'après ce principe, non-seulement tout ce qui sort de l'homme-esprit doit avoir eu primitivement le caractère de l'esprit, mais en outre avoir eu encore le ca-

ractere d'un esprit régulier, et ordonné dans toutes ses mesures, attendu que l'agent suprême, dont il ne peut émaner que des êtres qui soient esprits, n'en peut laisser sortir de lui aucun qui n'ait en soi ces sages et éminentes propriétés.

Lors donc que l'on voit la pensée de l'homme produire des œuvres et des conceptions puisées tantôt dans un ordre inférieur à l'ordre de l'esprit, tantôt dans des irrégularités de ce même esprit, on peut assurer que ces œuvres et ces conceptions désordonnées tiennent à une altération quelconque, et qu'elles ne sont point le produit pur de ses facultés primitives qui ne devoient rien manifester de semblable. On peut assurer cependant aussi que ces résultats irréguliers n'excluent pas en lui le désir d'en produire de plus parfaits ; qu'ils sont souvent, au contraire, le fruit de ce même désir, puisque tout être a un penchant radical pour sa vraie nature et pour la manière d'être, à laquelle il est appelé par son origine ; vérité que le malade nous prouve jusque dans ses délires, au milieu desquels il ne tend pas moins à la santé, qui est son état naturel.

Enfin, on pourroit dire que dans les désordres même de sa pensée, l'homme est un être qui cherche à remonter à un point d'où il étoit descendu. C'est ainsi qu'un homme tombé dans un précipice commence à gravir sur quatre pattes comme les animaux, tandis qu'auparavant il marchoit droit sur ses deux pieds comme les autres hommes; et quoiqu'il se traîne, quoiqu'il retombe même, à chaque tentative qu'il fait pour se relever, le but qu'il se propose n'en est pas moins évident.

Aussi voit-on que les soins et les agitations universelles que les hommes se donnent sur la terre, en tous les genres, ne sont que comme autant d'efforts qu'ils font pour retourner à un terme pour lequel ils sont faits, et dont ils sentent la privation les tourmenter : n'est-ce pas là en effet ce mobile secret et antérieur à l'orgueil même qui pousse les hommes aux travaux de l'esprit, à la culture des talens, à la poursuite de l'autorité et de la gloire? Ils s'attachent à la conquête de tous ces objets comme à une sorte de restauration, comme s'ils cherchoient à recouvrer ce dont ils ont été dépouillés; et ce perfectionnement ou cette restauration dont

les hommes s'occupent, pour ainsi dire, universellement, quoique sous des signes si divers, n'est rien moins, comme nous l'avons vu, que la jouissance de tous les droits de la pensée pure et divine, et de paroître réellement des êtres divinisés.

Cette ardeur universelle à paroître tels, et ce besoin que nous sentons de rencontrer des hommes qui jouissent réellement de ces distincts privileges, indiquent assez, ce me semble, que cette perfection ou ce terme régulier vers lequel les hommes tendent, ne leur est ni étranger ni impossible à atteindre; j'oserois même dire que cette tendance vers ce terme régulier seroit une preuve qu'ils y ont été, et qu'ils ne feroient par-là que s'efforcer de rentrer dans leurs vraies mesures; et ce seroit la nature physique elle-même qui viendrait ici à mon secours pour justifier ma conjecture.

Ne voyons-nous pas en effet que le degré où l'eau peut monter est toujours égal à celui d'où elle est partie; qu'ainsi pour elle le point de tendance et le point de départ ne sont absolument que le même point, quant à l'élévation?

Ne voyons-nous pas que dans la végétation

le grain quelconque que l'on sème en terre arrive par sa loi ascendante jusqu'à la hauteur ou à la région où il avoit pris naissance, de façon que le terme de sa fructification ou de sa perfection est le même que le terme de son origine?

Enfin, ne voyons-nous pas que dans la géométrie l'angle de réflexion est toujours égal à l'angle d'incidence? Toutes vérités exactes et profondes qui paroissent comme la traduction sensible du livre des loix des êtres libres, et comme les modulations relatives et harmoniques de leur ton primitif et fondamental?

Ainsi, en appliquant ce grand principe à l'objet qui nous occupe, et en observant la marche que suivent les hommes dans le tourbillon confus de leurs civilisations et de leurs associations, on peut juger, sans crainte de se tromper, que le terme auquel ils paroîtroient avoir envie de porter l'état social de la famille humaine, est certainement celui où elle étoit, ou bien où elle devoit être à sa naissance, quoique leur séjour dans le précipice, où on ne peut nier qu'ils ne soient tombés, leur ait fait perdre le souvenir de cet état primitif.

comme on voit tous les jours des hommes perdre connoissance à la suite d'une chute.

Oui, si c'est à la source pure de la pensée juste et divine, et à son atmosphère lumineuse qu'ils veulent ou au moins qu'ils feignent de vouloir élever toutes les parties et tous les ressorts de l'ordre social, on peut en conclure hardiment que l'association des hommes a dû commencer par son union avec cette source suprême de l'ordre et de la puissance, puisqu'il faut nécessairement que les deux points du jet d'eau se correspondent et soient les mêmes. D'ailleurs il faut remarquer encore que ce n'est que par des efforts violens et convulsifs que les hommes tendent à ce haut terme, et qu'ils ne grimpent que laborieusement vers ce premier point du niveau, démonstration irrésistible qui prouve qu'ils en sont descendus; car s'ils étoient à leur point naturel, on les verroit procéder régulièrement et doucement, comme fait la lumière du soleil qui se propage en paix et sans secousses, ou comme un fleuve qui suit tranquillement son cours.

*Du principe originel de l'association primitive
et secondaire.*

D'après ce que nous venons de voir, on peut poser ici la pensée supérieure, prise dans sa plus grande régularité et dans sa puissance la plus vive, comme étant le principe originel de toutes les associations des hommes. Ce doit être une pensée sage, profonde, juste, fertile et bienveillante qui ait été le lien primitif de l'association humaine, puisque c'est une pensée de ce même genre que les publicistes et les législateurs semblent se proposer dans leurs doctrines et dans leurs loix, et qu'ils voudroient paroître avoir obtenue. Cette pensée pourroit se regarder comme un centre autour duquel se seroient constamment tenus rassemblés tous ceux des hommes qui se seroient laissés dominer par le charme de son empire doux et bienfaisant : c'eût été comme la racine vivante de l'arbre social, et cet arbre n'eût porté sur son tronc que des branches de son espece, quoiqu'avec des propriétés diverses.

Je n'ai pas besoin de peindre ici le tableau de cet état primitif, je l'ai tracé suffisamment dans ma lettre sur la révolution française, pages 21 et 22 ; et tout chimérique qu'il doive paraître à l'homme imprégné de toutes les substances opaques dont nous laissons journellement envelopper notre intelligence, il n'en paraîtra pas moins plausible à ceux qui se scruteront avec franchise et avec une entière résolution de parvenir jusqu'à la racine de leur être; parce qu'ils sentiront que cette racine de leur être n'est autre chose que cette pensée incommutable et divine qui est sans autre principe qu'elle-même, qui ne cesse d'agir dans la plus grande régularité et dans toute la vivacité de ses puissances; parce qu'ils sentiront, qu'à l'instar de toutes les productions quelconque, ils ne peuvent trouver le repos qu'en étant assis sur leur propre racine, et que cette racine que j'ai déclarée être la pensée suprême, n'a pu primitivement se couvrir que de rameaux intacts en qui elle fit pénétrer librement et sans obstacles toute la pureté de sa sève.

Par l'altération évidente que l'espèce hu-

maine a subie, et qui, comme je n'ai cessé de le répéter à toutes les pages de mes écrits, est mille fois plus démontrée par une seule des journalières inquiétudes de l'ame de l'homme, que le contraire ne peut l'être par tous les balbutiemens des philosophes, l'homme s'est trouvé dans une situation bien inférieure à ce haut rang. La pensée sublime et divine, qui eût dû perpétuellement servir de centre et comme de noyau à son association primitive, s'est éloignée de lui, comme ne trouvant plus à se faire jour dans les canaux de son esprit qu'il avoit resserrés; mais en s'éloignant de lui, elle ne lui a retranché que ses jouissances, et elle ne lui en a pas retranché le souvenir; c'est-à-dire, qu'à l'instar des grands de la terre, que l'on exile quand ils sont coupables, le premier ancêtre des humains n'a point été précipité enfant ni ignorant dans la région ténébreuse où nous errons, il y a été précipité homme fait; et dans cette chute, on ne lui a ôté que l'usage de ses forces, mais on lui en a laissé le sentiment, sans quoi sa privation n'eût point été une punition pour lui, et il n'auroit point eu de re-

mords de son égarement, car l'homme-enfant n'en apporte aucun dans ce bas-monde.

D'un autre côté, si l'homme avait été précipité enfant, il n'eût eu aucune prévoyance pour satisfaire ou prévenir ses besoins ; car les enfans n'ont pas plus de cette prévoyance qu'ils n'ont de remords, et il seroit mort de misère et de faim long-temps avant l'âge où cette prévoyance eût pu naître en lui ; nouvelle raison pour que cette prévoyance, ou nulle, ou tardive, ne puisse être prise pour la racine de l'association humaine, comme le prétendent les publicistes.

Mais, ainsi que nous l'avons dit, il en a été de ce premier homme comme il en est des illustres coupables dans notre ordre social actuel, soit civil, soit politique, lesquels, après avoir joui des avantages de la faveur et de la fortune, se sont attirés, par-leurs crimes, la disgrâce de leur souverain ou de leur gouvernement ; ils sont précipités dans le dénuement et l'humiliation, ils y sont précipités tous pleins encore de leurs jouissances et du souvenir amer de leur splendeur.

C'est alors qu'une nouvelle pensée se déve-

loppe en eux ; et cette pensée a pour objet de chercher à adoucir la honte de leur sort actuel et personnel , et de faire ensorte que leurs descendans soient , le moins possible , les victimes de la triste destinée de leurs parens. Mais dans tous ces cas , le soin de leur gloire et de leur honneur les occupera bien davantage que les soins de leur individu matériel , parce qu'ils ont vécu dans le sein de la gloire , et qu'ils n'y vivent plus , tandis que dans leurs disgraces leurs souverains ne leur refusent ni l'abondance , ni tous les soins corporels que peut permettre un exil. Or , le sentiment de la gloire tient à celui d'un centre glorieux et à la connoissance de la splendeur qu'il peut répandre sur nous , ou qu'il y a déjà répandue.

C'est dans ces circonstances qu'un pere , lorsque ses enfans seront en âge de le comprendre , leur retracera l'image de sa destinée premiere , comparée à celle qu'il est obligé de subir aujourd'hui ; c'est alors qu'il réveillera progressivement leur intelligence et leur industrie , pour qu'ils essaient chacun , selon leurs facultés et les occurrences , de se réintégrer dans les titres , les dignités et les pos-

sessions dont il a été dépouillé ; et peut-être par leur persévérance , leur activité et leurs talens , parviendront-ils à fléchir la rigueur du gouvernement , et à attirer sur leur famille quelques adoucissemens et quelques faveurs , et à la rapprocher plus ou moins de l'état honorable qui fait l'objet de son ambition.

Je ne craindrai point d'ajouter que le gouvernement lui-même desirera encore plus la restauration de ces illustres coupables , qu'il n'a desiré leur punition , parce que si sa gloire se trouve dans l'exercice de sa justice , elle se trouve encore plus à rassembler autour de lui et dans son sein des hommes remarquables par leurs éminentes dignités , par l'étendue de leurs talens et par la grandeur de leurs vertus , puisque c'est par de pareils hommes que son propre lustre peut s'étendre.

Je suis convaincu que cet exemple est entièrement applicable à l'homme primitif. Je suis persuadé que le premier ancêtre des hommes en étant précipité dans les liens terrestres y a apporté le souvenir de sa gloire , qu'il a pu alors mesurer dans sa pensée non-seulement tout l'espace qu'il avoit parcouru.

dans sa chute, mais encore les voies qui pouvoient lui rester pour remonter jusqu'à son terme ; je crois sur-tout que la main suprême veillant toujours sur lui dans son abyme, ne lui aura pas caché les moyens qu'elle pouvoit encore lui accorder pour l'aider à se réintégrer dans ses droits ; je crois enfin qu'il aura transmis à ses descendans, et les tableaux de son ancienne gloire, et les puissantes espérances de retour qui lui étoient accordées, et que ce sont ces notions divines et ces principes consolateurs qui, après la chute, ont dû servir de noyau ou de centre aux anciennes associations terrestres, comme ils auroient dû en servir à toutes celles qui leur ont succédé, et qui leur succéderont jusqu'à la fin des siècles ; car les peuples qui auroient commencé par être enfans, n'auroient jamais formé d'associations, si quelqu'un ne leur en eût fait connoître le véritable objet qui doit tenir à l'ordre divin, puisque l'homme est un esprit de la classe divine, et si par conséquent celui qui le leur faisoit connoître, ne l'avoit pas connu lui-même.

Quoique par la chute de l'homme, ces associations n'aient pu avoir pour objet que sa
réhabilitation

réhabilitation et celle de toute son espece, on ne peut nier qu'avant sa chute l'objet n'en eût dû être bien différent, puisque le premier homme dans ce haut rang n'étant point mixte et ténébreux, comme nous le sommes, ses jouissances, ses trésors, ses lumières, son autorité, tout eût dû être dans l'ordre complet divin, ou en rapport avec cet ordre supérieur; ce qui a dû lui en rendre la perte et la privation si douloureuses, que nous ne pourrions nous en faire une idée juste qu'autant que nous rétablirions en nous l'image et le caractère de l'homme divinisé, afin d'être dans le cas de comparer ces deux états; et quoiqu'ici-bas ce titre sublime et primitif ne se montre plus, c'est néanmoins et du besoin de le recouvrer, et des secours accordés dans cette vue à l'homme égaré, que nous parviendrions à former les véritables élémens des associations humaines, après la première dégradation de notre espece.

J'ai avancé dans ma lettre qu'il n'y avoit de vrai gouvernement que le gouvernement théocratique; je le répète ici authentiquement, et je ne fais aucun doute que ce seroit à ce terme

final que se réuniroient tous ceux qui chercheroient de bonne foi et de sang-froid à scruter ces vastes profondeurs ; car l'égarement du premier homme tenant à l'ordre divin , il falloit que la punition , les douleurs qui en résultent , les remedes , et la guérison qu'il en pouvoit attendre , tinssent également de cet ordre sublime : or, il n'y a que Dieu qui connoisse et puisse diriger l'esprit de l'homme dans ces sentiers ; et l'homme qui de lui-même s'en arrogeroit le privilege , seroit un imposteur et un ignorant.

Ainsi ce ne sont pas seulement les anciennes associations humaines dont nous trouvons ici la source et le noyau , mais nous y trouvons aussi la source et le noyau des religions , qui ne sont réellement dans leur origine que de véritables associations restauratrices dans l'ordre divin , puisque dans l'association antérieure à la chute , l'homme eût été uni à Dieu , et n'eût pas eu besoin des laborieuses religions pour s'en rapprocher ; et ces esquisses jetées rapidement suffisent pour nous donner une idée de la base de nos associations terrestres et civiles qui , lors de leur institution , n'ont

dû être que des associations religieuses, malgré que, par la suite des temps, ces deux objets se soient séparés et se soient continuellement laissé infecter de tant de falsifications, que l'esprit de l'homme ne sait plus où s'adresser pour s'éclairer sur leur principe comme sur leur destination.

Rousseau, sans doute, ne m'eût pas condamné de poser de semblables bases à l'association humaine, puisqu'il dit lui-même que les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les Dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique; qu'ils firent le raisonnement de Caligula, et qu'alors ils raisonnoient juste. (*Cont. Soc. liv. IV, ch. VIII.*) Mais moi, je lui reproche, après avoir apperçu ce coup de jour, de n'avoir fait que civiliser ce théocratisme, tandis que si l'homme est esprit, et si tout dans lui et autour de lui doit porter la teinte de l'esprit, il falloit au contraire théocratiser jusqu'aux derniers rameaux du civil des peuples, pour être dans la mesure et pour ne nous point entraîner dans des sentiers si tortueux, si décevans, et si contraires au but et aux loix de notre être originel.

*Altérations progressives des associations
humaines.*

Dans ma lettre déjà citée, j'ai montré le développement progressif des facultés aimantes, judiciaires et coercitives de l'homme-esprit, qui ont engendré d'abord la société naturelle-fraternelle, puis la société civile, et enfin la société politique; et j'ose dire que cette clef, absolument neuve, est la plus simple et la plus conforme à l'être de l'homme qui ait été présentée depuis que les publicistes se sont occupés des associations humaines. Quoique dans ces divers mouvemens des facultés de l'homme, la société humaine eût acquis différens caracteres, l'objet de la société n'eût point changé pour cela. La restauration divine de l'espece humaine eût toujours été son terme; et la pensée vive et supérieure eût toujours dû être son mobile, à quelque extension que se fût portée la forme de l'association, d'après les divers désordres qui auroient pu naître dans son sein.

Mais malheureusement ces désordres se sont introduits dans la seve même de l'arbre social,

et en ont bientôt défiguré la forme et la destination. L'homme en se précipitant dans l'abyme du temps, pour lequel il n'étoit point fait, avoit aussi englouti avec lui quelques lueurs de cette pensée première et divine dont il s'étoit éloigné, mais qui vouloit néanmoins servir encore de centre et de noyau à son association, en se proportionnant à ses mesures réduites et rétrécies; et lorsque cette pensée, qui est une racine vivante, a voulu pousser sur la terre divers rejettons, elle n'a pu les montrer et les faire végéter qu'au travers des décombres de tout genre qui nous enveloppent et nous asservissent par leur obscurité et leur pesanteur. Au milieu de tous ces obstacles, l'homme n'a pas été plus docile à ce mobile divin qu'il ne l'avoit été dans son état originel, et il a bientôt fini par ne laisser appercevoir que les immondices dont il étoit environné; et a laissé se voiler d'autant plus cette lumière resplandissante qui auroit pu le diriger encore dans son abyme.

D'ailleurs, dans ces scories il s'est trouvé d'autres racines qui étoient vives comme la première, mais qui n'en avoient pas les qua-

lités saines et salutaires, et qui non-seulement retardoient sa croissance, mais tendoient même à se mettre exclusivement à sa place et à occuper seules le terrain; c'est-à-dire, qu'il s'est trouvé aussi des pensées fausses et désastreuses qui ont contrarié cette seconde pousse de cette première pensée ou de la première racine : il y a eu, d'un autre côté, des pensées avides et dévorantes qui ont détaché quelques branches de ce grand arbre; d'autres qui se sont entées sur ses rameaux, et qui ont tâché d'en corrompre la sève, le tout avec de nombreuses variétés et de continuelles alternatives qui ont introduit dans l'association humaine, je ne dis plus de simples diversités, mais les contrastes et les hétérogénéités sans nombre qu'on y apperçoit.

Et c'est ici où les publicistes et les docteurs en législation ont laissé voir leur ignorance, et la précipitation de leurs jugemens; car au lieu de s'élever jusqu'à la source de ces contrastes qui leur eussent toujours offert un astre fixe au milieu de toutes les déclinaisons de leurs boussoles, et une tendance à la pensée vive, au lieu du simple instinct animal pour noyau de

l'association, ils n'ont porté leurs regards que sur les obstacles matériels et terrestres, au travers desquels la racine pure auroit pu percer exclusivement à toutes les autres; c'est-à-dire, qu'ils ont pris les scories pour la racine elle-même; qu'ils ont pris, pour principe de l'association ce qui au contraire ne tendoit qu'à l'étouffer et à la détruire, et ce que l'association elle-même devoit chercher à contenir dans de justes mesures; et c'est là ce qui leur a fait inventer toutes ces explications et toutes ces opinions incomplètes, renversées de fond en comble par le principe qui sert de base à cet écrit; savoir, que l'homme étant esprit de l'ordre divin, il faut que la teinte et les caractères de sa classe se soient montrés dans son association secondaire ou restauratrice, pour pouvoir le ramener à son état de gloire; sauf les modifications indispensables que sa situation nécessite, et les chocs qu'ont éprouvés les deux espèces de racines spirituelles opposées qui ont végété dans son terrain.

En effet, malgré la choquante et déplorable bigarrure que nous offrent les associations humaines, et sur-tout malgré les effroyables con-

trastes que l'homme-esprit nous laisse appercevoir, il est constant que c'est toujours une pensée vive, soit bonne, soit mauvaise, qui est la base de ces révoltantes oppositions; c'est toujours une faculté spirituelle, soit juste, soit fautive, qui sert de noyau à toute association humaine quelconque, ainsi qu'au plan des conquérans et des législateurs des nations; et tous les mobiles matériels que les publicistes mettent en place, se peuvent bien présenter pour être finalement un des résidus de l'association, mais non point pour en être le principe; car l'association vraie elle-même s'occuperait sans doute aussi de ces objets matériels pour l'utilité générale de ses membres, mais elle ne s'en occuperait qu'avec mesure et que par le moyen de ce même noyau vif, ou de cette pensée supérieure et génératrice qui lui servirait de centre.

Nos associations fausses et vicieuses s'occupent sans doute bien plus encore de ces objets matériels; avec cependant cette différence que les divers membres de ces associations défigurées songent beaucoup plus souvent à eux-mêmes qu'à leurs concitoyens;

mais c'est toujours un fruit d'esprit, quoique vicié, qui fait la source et le principe de leur impulsion, comme le régulateur de leurs mouvemens ; et l'on pourroit dire même que ce ne sont pas réellement les besoins matériels qui leur servent de mobile ; car on voit tous les jours que les plus grandes cupidités, la plus grande fureur d'envahissement, d'accumulation de propriétés, enfin de toutes les dévastations, des conquérans et des gouvernans se trouvent aussi dans ceux des hommes qui sont déjà plus que repus de l'abondance ; et qui jouissent de tous les moyens de suffire et au-delà, à tous les besoins matériels. Ce n'est donc point, je le répète, l'homme-animal, c'est l'homme-esprit, bien ou mal dirigé, qui sert de base radicale à tous ces mouvemens secondaires des associations, et à toutes ces convulsions sociales, parce que l'homme cherche toujours à faire équilibre, quand même ce seroit à contre-sens.

C'est ainsi qu'au milieu d'une association politique, paisible et bien gouvernée, autant que cela nous est possible aujourd'hui, on voit s'élever un rebelle qui, entraîné par un

mobile d'orgueil et d'ambition , forme un centre opposé au centre général , et fait naître par un démembrement une association au milieu d'une association ; tandis qu'une autre fois ce sera au milieu d'une association inique qu'il s'élèvera un homme de bien qui , entraîné par son zèle pour la vérité et la justice , en rétablira les bases et formera un noyau pur autour duquel se rangeront de nombreux associés , et qui contiendra , ou détruira l'association illégitime.

Ce balancement successif est universel sur la terre , parce que les mobiles de ce double mouvement sont des mobiles vifs , qui se trouvent tous sous ces ruines désastreuses où l'espèce humaine est engloutie ; et quoique je ne m'attache point ici aux détails et à la variété des couleurs et des résultats politiques qui en doivent provenir , il demeure toujours certain que c'est un acte de l'esprit , et d'un esprit tendant à remonter à son terme , qui forme la clef de toute association humaine , parce que l'homme est un esprit transposé , et que soit dans sa marche régulière , soit dans ses écarts , il ne peut manquer de manifester son titre. ♦

Bien plus, les hommes qui se rendent les mobiles de ces divers balancemens s'annoncent quelquefois aussi comme autant de Dieux; et quoiqu'ils ne soient souvent que des monstres, qui néanmoins, trouvent par fois des peuples assez imbécilles pour leur donner les honneurs de l'apothéose, ils démontrent même par leurs entreprises dévastatrices, et par les criminelles déifications dont ils s'enivrent, que l'homme, et toutes les associations dans lesquelles il vit, devroient avoir eu le caractère divin et sacré pour terme, comme il est certain qu'elles l'ont eu pour principe et pour origine; et quelques soient les écarts et les extravagances de l'homme, la loi de son niveau se montre par-tout.

Résultats de l'altération des associations humaines.

On a vu dans ma lettre, déjà citée, que la propriété de l'homme aujourd'hui étoit son indigence, et que la souveraineté des peuples étoit leur impuissance; je puis ajouter ici que dans l'état d'altération où l'espece humaine languit depuis la chute, la première lumière

des publicistes et des législateurs humains est leur ignorance.

L'indigence des hommes se prouve par les soins universels qu'ils prennent tous pour y suppléer, et qui les trompent de la manière la plus abusive. (Car ce pourroit être une assertion extraordinaire, mais ce ne seroit pas une assertion fausse, que de dire, que c'est parce que l'homme autrefois ne possédoit rien qu'il avoit tout, et que depuis qu'il est sur cette terre, c'est parce qu'il possède tout, qu'il n'a rien.)

L'impuissance des peuples se prouve par leurs armes.

L'ignorance des publicistes se prouve par leurs tâtonnemens sur le pacte social; celle des législateurs par les loix précaires et hasardées qui émanent d'eux journellement, et qu'ils lancent toujours en aveugles, sans pouvoir en mesurer la portée.

Dans le vrai, les maximes des publicistes; ainsi que nous l'avons vu, font marcher l'esprit et l'intelligence à reculons, en allant chercher dans l'ordre inférieur les bases et les sources de l'association humaine qui ne peu-

vent se trouver que dans l'ordre supérieur. En outre, elles le font marcher dans le vague, en composant le pacte social avec des droits que l'homme n'a plus ; en lui faisant transporter aux autres membres, ses concitoyens, une lumière et des pouvoirs qu'il n'a pas, et en lui faisant abjurer ceux qu'il a, s'ils ne sont pas conformes à l'ordre factice qu'il plaît à ces publicistes de faire résulter de la simple volonté humaine, ou de ce qu'ils appellent la volonté générale, expression dont ils sont bien loin d'avoir le vrai sens, comme on le verra en son lieu.

Une autre espèce d'altération, qui dérive de ces aberrations de l'intelligence des publicistes, c'est lorsque l'association et ceux qui la dirigent, loin de porter les yeux de l'homme vers ce point du niveau divin spirituel et religieux, dont il est descendu, et vers lequel ils devroient tourner sans cesse les regards et les efforts de la famille sociale, ne les portent plus que vers les objets matériels qui ne concernent que son existence animale, et que la sûreté physique du corps politique, toutes choses qui devroient bien être un accessoire de

l'œuvre sociale, mais ne devraient pas en absorber, comme elles font, le but et l'esprit ; or, qu'elle est l'association politique sur la terre qui ne nous offre pas ce caractère évident de dégradation !

Ainsi toutes ces autorités politiques, qui, sur la terre, ne savent plus remuer dans leur administration que des leviers matériels, ou si l'on veut, que les immondices qui recouvrent entièrement l'objet de l'association humaine, sembleroient, si la comparaison étoit plus présentable, n'être plus que comme cette classe d'hommes, dont l'emploi est de ramasser dans les villes et de transvaser les boues et les excréments, et qui, en travaillant uniquement ces matières d'infection, voudroient cependant se comparer et se confondre avec les administrateurs de l'état et les colonnes du gouvernement.

Que sera-ce donc si nous observons comment les gouverneurs des nations remplissent même le but matériel auquel ils ont fait descendre l'association humaine ? Nous y verrons que, bien loin d'apporter au peuple les secours de l'homme-esprit, conformément au ni-

veau divin et religieux, qui est son unique terme, comme son unique principe; au-lieu même de lui procurer le bonheur dans son existence matérielle, qui découleroit naturellement de la même voie, ils ne savent gouverner qu'en extrayant de ce même peuple, ces mêmes biens qu'ils auroient dû verser sur lui, ils ne savent administrer les propriétés de leur pupille qu'en ravageant ces mêmes propriétés et en martyrisant, sous tous les rapports, ceux qu'ils auroient dû soulager.

Quelle distance il y a de cet ordre de choses à celui par où les associations humaines ont commencé, et par lequel elles auroient dû se régir, si les autorités eussent continué d'être réelles et effectives dans l'ordre de l'esprit, comme elles ont dû l'être dans l'origine où la chose divine et religieuse fut le vrai noyau et le vrai centre de l'association des hommes! Les autorités qui ont succédé à ces autorités antiques et virtuelles, n'étant plus que le fruit de la convention humaine, qui est tout le secret des publicistes, n'ont remplacé cette pensée pure, efficace et divine, qu'elles n'avoient plus, que par des tâtonnemens et des fureurs

extravagantes, au-lieu des secours réels en tous genres et puisés dans l'homme-esprit bien ordonné, qu'elles n'auroient jamais dû cesser de verser sur nous.

Aussi tous les gouvernemens politiques quelconque, et sous quelque mode qu'ils se présentent, n'étant plus animés de ce noyau central divin et religieux qui fut leur principe, n'ayant conservé que le nom de ce noyau vivificateur, ou même l'ayant éloigné tout-à-fait, ne sont plus aux yeux de l'homme observateur, que comme des mains différentes dans lesquelles passe alternativement le même bistouri avec lequel elles s'industrient à disséquer les nations, tout en prétendant les organiser et protéger leur existence.

Et à ce sujet, pour ceux qui ne portent pas leur science politique plus loin que l'écorce de l'arbre social, et ne voient rien au-delà des formes du gouvernement, voici tout ce que j'aurois à leur répondre, d'après les tableaux qu'on vient de parcourir : Vous vous disputez, leur dirois-je, pour savoir quelle est la meilleure forme de gouvernement ; eh bien ! si ces mains dont je viens de vous parler sont maladroites

adroites ou mal intentionnées, vous devez desirer d'en resserrer le nombre le plus possible, parce qu'alors le mal ira au rabais. Si elles étoient adroites et bien intentionnées, ce seroit le contraire, parce qu'alors l'enclerc du bien ou la diminution du mal iroit en accroissement. Mais en trouverez-vous beaucoup de ce genre? Si elles étoient éclairées et rapprochées de ce noyau central, divin et religieux, qui est la seule clef de la véritable association humaine, vous n'auriez point à spéculer sur leur nombre et sur leurs mouvemens, vous n'auriez autre chose à faire que de vous y abandonner avec confiance.

Résumons ici le tableau des progressions successives de l'association humaine, et des altérations qu'elle a subies. En contemplant cet objet, selon qu'une pensée approfondie le montrera à tout être attentif, voici l'échelle que nous trouverons :

Etat primitif, pur et divin, tel que nous sentons qu'il auroit dû être, et vers lequel tendent tous les peuples : Dieu, centre et noyau de toutes les associations de l'homme-esprit, et bien ordonné dans toute la régularité de ses

(50)

mesures. Républiques divines , où tous les membres n'auroient eu qu'un seul esprit.

Etat secondaire simple , mais au-dessous de la premiere harmonie , gouvernement théocratique religieux : L'homme-roi , parmi les siens , pour leurs transmettre ce qu'il a pu conserver de son premier état , soit par lui-même , soit par les faveurs bienfaisantes de la main suprême qui ne l'abandonna point , et qui seule l'appella à la royauté , dont il posséda éniement tous les pouvoirs sans exception.

Etat troisieme , laborieux , et en délibération , théocratie simplement spirituelle : Aristocratie supérieure , où , par de sages conseils , la famille sociale trouveroit de puissans secours pour se soutenir contre ses ennemis , et où les gouvernans auroient aussi quelques pouvoirs de l'homme-roi , mais d'une maniere plus compliquée.

Etat quatrieme , multiple , sans lumieres , excepté celles de la nature inférieure : Les diverses familles du genre humain , livrées à tous les torrens qui s'écoulent de la source de l'homme-esprit non régulier ; mais cependant , étant alors plus égaré que perverti , et où il lui reste

des ombres et des images de la justice et des pouvoirs de l'homme-roi, qu'il pourroit exercer encore utilement s'il prénoit le soin d'en recueillir attentivement les débris et de les raviver par la droiture de ses intentions.

Il y a un cinquieme degré, qui est l'iniquité même, et dont il n'est pas nécessaire de parler ici, quoiqu'il en filtre des rayons dans la plupart des associations humaines.

Au-lieu de remonter tous ces degrés, par lesquels l'ordre social étoit descendu, les hommes ont voulu passer de leur dispersion naturelle à la couronne humaine, puis aux aristocraties humaines, puis aux républiques humaines, le tout sans apporter dans tous ces mouvemens aucun des élémens qui les avoient suivis dans les progressions supérieures ou spirituelles; et c'est alors, qu'à force de marcher dans l'ordre inverse, ils font que les extrêmes se touchent, et que l'un de ces extrêmes attire l'autre, sur-tout lorsque les choses arrivent à un point où ce n'est plus l'homme seul qui fait les révolutions; comme cela se voit dans la nôtre, malgré les horreurs et les extravagances dont elle a été souillée.

De la véritable volonté générale.

La volonté générale ne se compose point aujourd'hui de la volonté de tous, comme l'établissent les publicistes, et comme les associations humaines voudroient avoir l'air de le justifier. Premièrement, dans l'état des choses, les intérêts sont trop opposés pour que les volontés soient uniformes; secondement, quand elles le seroient, elles ne feroient encore rien pour le véritable bonheur de l'association, puisqu'on ne leur présente à discuter que des objets qui ne tiennent plus au but essentiel de cette association, qui est la restauration de l'homme dans ses mesures divines, et que quand on leur présenteroit des objets d'un autre ordre, et capables de les ramener à ce but important, elles n'auroient plus les lumières nécessaires pour en décider, attendu que pour les recouvrer, il faut commencer par se faire homme-esprit dans le sens supérieur, et que c'est à quoi ceux qui se mêlent des affaires publiques s'occupent le moins; et cela parce qu'il leur suffit que leurs titres leur donnent l'apparence de tous les mérites

requis, et que leur nomination ou le soi-disant contrat social les dispense d'en avoir la réalité, tandis que pour le moindre métier mécanique, il faut au moins passer par l'apprentissage et faire ses preuves.

Mais les principes ne sont pas aussi flexibles que les opinions; et il demeure toujours incontestable, que ce ne sera jamais la volonté générale qui se formera des volontés particulières; ce sont, au contraire, les volontés particulières qui doivent se former de la volonté générale, c'est-à-dire, pour parler de manière à prévenir toute équivoque, les volontés particulières doivent se conformer à cette volonté générale qui existe sûrement avant les volontés particulières, puisque, selon les principes qui nous dirigent dans cet écrit, la volonté générale ne peut être autre chose que la source unique de la pensée universelle et divine; et que cette pensée vivifiante elle-même, qui, dans l'origine, devoit être l'aliment de l'homme-esprit, qui devoit encore le diriger dans tous les sentiers tortueux de l'ordre social où il s'est jeté, et où il se jette tous les jours, et qui paroît si respectable et si nécessaire aux

publicistes et aux législateurs, pour se pouvoir faire écouter des hommes, qu'ils ne cessent de vouloir se montrer à eux comme étant ses organes et ses ministres.

Ainsi, plus persuadés que jamais que toutes les associations humaines ne peuvent être régulières et solides qu'autant qu'elles sont théocratiques, nous dirons hautement qu'il n'y a de volonté qui puisse être générale que la volonté universelle de l'éternelle sagesse, qui embrasse tout; que c'est à ce terme exclusif que la voix suprême appelle généralement toutes les nations et tous ceux qui la voudront entendre, et que toutes les autres volontés quelconques qui ne tiennent pas à ce noyau central des associations humaines régulières, ne doivent se regarder que comme des volontés particulières qui peuvent bien former quelques agglomérations partielles, mais qui ne se lient point à la grande harmonie et prétendraient en vain appartenir à ce qu'on doit appeler la volonté générale.

Ecrivains qui n'avez voulu former le contrat social qu'avec des élémens moraux viciés ou nuls, ou qu'avec des élémens aussi débiles,

et aussi inférieurs que ceux qui ne tiennent qu'à l'ordre physique, voyez ce que vous devez penser de vos doctrines mortes sur la volonté générale. Ne cesserez-vous de vouloir marier des cadavres ! Les fruits infects qui résultent de ces alliances , ne parviendront-ils jamais à vous désabuser ?

*
Oui , le véritable contrat social n'est que l'adhésion de tous les membres du corps politique à cette antique volonté générale qui est avant lui , et qu'il ne pourra jamais créer avec toutes ses opinions et toutes ses volontés particulières , quelque uniformité qu'elles pussent avoir , si elles ne sont pas prises dans cette base et dans cette universelle lumière ; c'est là ce qui auroit consacré les premières familles du genre humain , où les enfans instruits par leurs peres auroient trouvé un intérêt plus vif à rester unis à leurs parens , après même l'époque des besoins physiques de leur bas âge , qu'ils n'en eussent trouvé à s'en séparer ; parce que ces parens auroient eu des dons et des facultés dont leurs enfans n'auroient pu dédaigner les fruits sans se nuire , et dont ils n'auroient pu se passer , quand même ils auroient

été jouissans de toutes les forces de la jeunesse et au-dessus de tous les besoins du bas âge ; et ce lien social , puisé dans la nature de l'homme-esprit , est plus que suffisant pour assurer la sociabilité humaine , et l'établir sur des fondemens solides.

C'est cette même lumière qui , se propageant dans les différens âges , auroit consolidé les différens corps politiques , puisqu'ils n'auroient pu tirer que d'elle seule la force , l'appui et la direction nécessaires à leur existence ; c'est enfin là où les différens chefs et les différens administrateurs auroient puisé cette importante sanction dont j'ai peint le sublime caractère dans ma lettre déjà citée ; sanction qui , dans le vrai , est composée de la fidélité de celui qui est employé , et de l'union de la volonté générale et suprême aux vertus de cet individu , pour qu'il puisse les mettre en valeur avec confiance et succès.

C'est alors que les corps politiques et tous ceux qui les gouvernent deviennent respectables et sacrés , et que ceux qui les attaquent et les offenseront tomberoient infailliblement sous le pouvoir de l'irréfragable

justice , puisque la volonté générale , ou la volonté supérieure , ou enfin ce vrai souverain , dont seul toutes les puissances politiques peuvent tirer réellement leur souveraineté , ne pourroit laisser impunies les insultes faites à des corps politiques et à des autorités qu'il auroit constitués lui-même ; et comme il en prendroit lui-même la défense , on verroit alors naître dans l'ordre politique religieux un nouveau rayon d'autorité qui rendroit légitimes tous les actes de sa justice , soit civile , soit criminelle , et qui répondroit mieux aux besoins et aux inquiétudes de notre esprit , que toutes les contorsions que les publicistes et les législateurs donnent à leur pensée pour légitimer tous les massacres juridiques dont les hommes remis à eux-mêmes ne cessent d'ensanglanter la terre.

Je n'ai pas besoin d'appuyer plus long-temps sur cette base universelle , ou sur cette volonté générale , qui seule est le principe de tout contrat social , puisqu'il ne doit y avoir que des contrats religieux ; qui seule est le sceptre de la souveraineté , puisque l'homme n'en a plus , et qu'il n'en peut recevoir de ses sem-

blables , dès qu'ils n'en ont pas plus que lui ; qui seule enfin devrait être le flambeau de l'administration et de tous les mouvemens politiques , puisque sans elle , il n'y a que ténèbres dans l'esprit des hommes , et que désordres dans leurs actions.

Que revient-il en effet à la terre de cette multiplicité et de cette successive contrariété des diverses puissances humaines et factices qui se substituent journellement à cette base , qui se croisent , se brisent et se renversent mutuellement depuis le commencement du monde , sur toutes les parties de notre globe , pour y établir ce regne imaginaire de la volonté de l'homme qui ne s'y établit jamais ? Tous ces phantômes , après avoir répandu la terreur et les ravages , se dissipent dans leur propre impuissance et laissent forcément le champ libre à l'immortelle et constante vérité. Ils sont comme ces nuages sans forme fixe , enflammés et fulminans qui se disputent l'empire des airs depuis l'origine des choses , et qui après avoir obscurci , troublé et épouventé l'athmosphère , finissent toujours par nous laisser voir au-dessus d'eux le tranquille do-

maine de l'empyrée. Que faut-il de plus pour nous apprendre où nous devons aller chercher la source du lien social, et s'il y a d'autre volonté générale que la volonté qui n'est point humaine ?

Ceux qui n'ont point tout-à-fait abjuré leur caractère d'homme-esprit ne me refuseront sûrement pas leur adhésion ; et c'est dans leur suffrage, aussi bien que dans le fond de mon cœur, que je trouverai mon repos et ma récompense. Les autres, trop éloignés de ces principes pour me comprendre, jetteront les regards du dédain sur ces vérités ; et pour les refuter, se borneront à s'enfoncer de nouveau dans leur obscur labyrinthe, d'où ils ne me répondront que selon leurs moyens, c'est-à-dire, par des maximes absurdes, et ensuite par des brigandages, pour prouver la justesse et la bonté de leurs maximes. Oh vous, publicistes, si vous n'êtes pas sûrs que le sang des nations ne crie un jour contre vous, et ne s'élève jusqu'au-dessus de vos têtes, méditez davantage vos instructions politiques.

*De ce que les hommes appellent la volonté générale,
ou de la volonté générale humaine.*

Non-seulement nous ne pouvons reconnoître la volonté générale humaine comme base de l'association et comme lien du contrat social, mais nous ne pouvons pas même la reconnoître comme base et principe de la forme de gouvernement, ni de tous les modes d'administration que les hommes inventent et varient tous les jours en aveugles pour régir les corps politiques.

Car ce seroit se placer au-dessous de l'enfance que de regarder comme volonté générale celle de ce qu'on appelle peuple, ou de cette portion obscure et ignorante des nations, qui n'est mobile qu'à l'appât de la cupidité, ou qu'à la féroce des bêtes sauvages. Qui ne sait que ce qu'on appelle peuple doit se considérer par-tout comme l'instrument le plus maniable pour tous ceux qui voudront s'en servir, n'importe dans quel sens? Il leur est aussi facile de le mouvoir pour faire le mal que pour faire le bien; et l'on peut le comparer à un aiguillon dans la main du pâtre,

(61)

qui l'emploie à son gré pour conduire son bétail où il lui plaît, et qui, avec ce même instrument, mene à sa volonté le bœuf au pâturage, au labourage ou à la boucherie.

Parmi les témoignages universels que le spectacle de la terre entière pourroit nous offrir de cette vérité, prenons pour exemple ce qui s'est passé sous nos yeux dans la révolution française. Quoique je persiste à y voir la main de la Providence, quant au fonds, je ne persiste pas moins à y voir la main de l'homme, quant à la forme, et aux fureurs atroces et révoltantes qui ont déshonoré ce grand événement.

Lors donc qu'on voudroit nous présenter les diverses formes de gouvernement par lesquelles nous avons passé depuis le commencement de cette révolution, comme étant le fruit et l'expression de la volonté générale des Français, il seroit bien clair qu'on ne pourroit nous en imposer davantage.

Premièrement, lorsque les états-généraux se sont constitués le souverain, il est sûr que ce n'étoit alors que leur volonté particulière qu'ils exprimoient, et non point celle de tous.

leurs commettans ; bien plus lorsqu'ils se sont constitués ainsi le souverain , cet acte étoit bien loin d'être le fruit de l'assentiment universel des états-généraux eux-mêmes , puisqu'ils offroient l'assemblage des intérêts les plus disparates et les plus opposés entr'eux. Joignons donc cette diversité d'intérêts qui partageoient en effet l'assemblée , à cette même diversité d'intérêts qui partageoit également toute la France , puisque les états-généraux n'étoient que l'extrait des ordres qui la composoient alors , et nous verrons à quoi se réduira ce que cette fameuse assemblée nous a donné , comme l'expression de la volonté générale de la nation.

Il faudra ainsi retrancher du nombre des votans , pour cette extraordinaire révolution , tous ceux qu'elle blessoit dans leurs distinctions , dans leurs dignités , dans leurs privilèges , dans leurs intérêts pécuniaires ; c'est-à-dire , qu'il faudra en retrancher d'abord tous les gens de cour , de quelque étage qu'ils fussent , et quelque fût leur emploi ; puis il faudra en retrancher tout le haut clergé ; il faudra en retrancher toute la noblesse , grande-

ou petite ; il faudra en retrancher la haute finance et l'armée innombrable de ses sous-ordres ; il faudra en retrancher cette foule de propriétaires qui devoient se trouver ruinés par les sacrifices que cette assemblée faisoit soit-disant en leur nom ; il faudra en retrancher tous ces hommes paisibles que ce nouvel état de choses entraînoit à une vie turbulente et si étrangère à leurs habitudes ; il n'y aura donc plus à compter que ceux de cette assemblée qui avoient eu le talent ou l'adresse de subjuguier leurs antagonistes , et il faudra seulement y ajouter le petit nombre de partisans qui , dans le reste de la France , étoient en état d'avoir un avis semblable au leur.

Joignons à cette liste de réduction , tous les enfans et toute la jeunesse au-dessous de l'âge requis par la loi , et en outre toutes les femmes que leur sexe exclut des affaires publiques , même lorsqu'elles seroient en âge d'avoir une volonté , et qui forment à elles seules la moitié d'une nation ; et l'on verra , d'après tous ces tableaux , à quoi se réduit en France le petit nombre de ceux qui se sont dit , et se disent agir et gouverner au nom de la volonté gé-

nérale. Car, ce que nous venons de dire, par rapport aux états-généraux qui ont opéré la révolution française, on peut le dire, à peu de choses près, de toutes les formes de gouvernement qui se sont succédées dans cette révolution, ainsi que des autorités administratives, qui ne sont censées être que les bras de ces gouvernemens, et par conséquent que la partie active de cette volonté générale, de laquelle tous les mouvemens doivent émaner.

Si l'on réfléchit ensuite que dans un corps d'administrans il se trouve toujours plusieurs membres qui, par leur talent ou leur intrigues sont les meneurs des autres; que parmi ces meneurs, il s'en trouve aussi ordinairement un qui prédomine et qui mene les meneurs; si l'on pense à ce qui peut souvent mener ce meneur lui-même; si l'on pense que non-seulement on ne peut le considérer comme un *monarque* en qui est censé résider la puissance et la volonté de tous; mais qu'on ne peut pas même le considérer comme un *autocrate*, puisque ce n'est pas toujours sa puissance personnelle qui le conduit; qu'ainsi on peut le regarder ou comme un *exotocrate*,
puissance

puissance externe , ou comme un *disménocrate*,
 puissance ennemie , ou même comme un *anocrate*,
 puissance scélérate : enfin , si d'après
 ce coup-d'œil et ce minimum de puissance ,
 qui peut même être moins qu'une puissance
 négative , on entendoit affirmer que la France ,
 a été révolutionnée , constitutionnée et gou-
 vernée par la volonté générale , on ne pourroit
 pas se défendre d'un mouvement de surprise .
 et on ne pourroit s'empêcher de reconnoître
 dans ceux qui tiennent ce langage , ou beau-
 coup de mauvaise foi , ou beaucoup d'inad-
 vertance ; on seroit étonné, dis-je, que dans un
 temps où les idées de métaphysique font si
 grande peur, on en avançât une semblable , et
 qui sûrement est si métaphysique , que jamais
 l'esprit humain ne pourroit atteindre jusqu'à elle,

Mais c'est dans cet abus de mots que nous
 voyons reluire les principes qui nous ont mis
 la plume à la main. Plus les hommes parlent
 de la volonté générale , au milieu de ces er-
 reurs palpables, plus ils nous annoncent qu'il
 devoit y en avoir une qui le fût, pour que
 leur marche fût régulière ; et quoiqu'ils tendent
 à faux, et en sens inverse , vers ce point du

niveau dont ils auroient besoin pour conserver leur équilibre, il n'est pas moins certain qu'ils y tendent, et qu'ils constatent évidemment par là, dans leurs illusions, son existence, et par conséquent la possibilité que la seule volonté générale qui soit réelle, c'est-à-dire, la volonté supérieure et divine fût le régulateur de toutes les associations humaines.

Nous ne croyons pas non plus tromper les hommes en leur disant que si, malgré leurs ténèbres et leurs imprudences, il ne filtrait pas sur la terre quelque rayon de cette universelle volonté supérieure, il seroit impossible que les associations politiques subsistassent encore ; oui, le plus grand des prodiges que l'homme pût concevoir, ce seroit que tout ne fût pas renversé sans retour, si cette éternelle volonté générale ne laissoit jamais percer, au travers des nuages épais qui nous environnent, quelques lueurs de son inaltérable clarté ; et la plus grande preuve qu'à notre insu, et sans que nous puissions souvent démêler ni dans quel homme, ni par quel moyen elle ne cesse de jeter quelques regards sur l'ordre des choses, c'est que ces choses existent.

Mais, d'un autre côté, ce prodige ne nous surprendra plus lorsque nous réfléchirons que malgré ses égaremens, l'homme, en qualité de miroir de l'éternelle pensée divine, est toujours pour elle un objet chéri dont elle ne peut cesser de s'occuper; que d'ailleurs le moindre des regards de cet œil universel, et le moindre trait de sa puissante et bienfaisante vigilance, est l'expression vivante de cette volonté supérieure et générale elle-même, et qu'il en apporte avec lui tous les caractères.

Voilà pourquoi, tout en jugeant les puissances humaines, établies universellement sur la terre, je suis bien loin de vouloir que l'homme les renverse, parce que nous ignorons toujours la main cachée qui peut agir sous ces mains visibles; et fussent-elles injustes, ce n'est point à l'homme seul à les redresser, s'il ne veut s'exposer lui-même au sort funeste de ceux qui ne servent que d'instrumens à la punition des nations, et qui ne savent que s'abreuver de sang. Nous voulons seulement, par ce tableau, les engager à s'approcher elles-mêmes autant qu'elles pourront de la justice, puisque c'est le seul moyen

de corriger les défectuosités que nous avons remarquées dans ce qu'on appelle la volonté générale humaine , et d'ouvrir d'autant plus les voies à la seule véritable volonté générale.

Des élections. Des autorités ; et des représentans.

La marche fausse de la science politique humaine , en ne nous faisant connoître que l'homme altéré , sans vouloir l'avouer pour tel , en lui supposant les droits qu'il n'a plus , et en éloignant toujours le principe , nous amène à une absurdité palpable ; savoir : que selon le plan naturel des choses , il y ait , dans les mêmes especes , des souverains du même ordre , des chefs du même genre , et que ce soient les individus qui les choisissent. Cet usage peut avoir lieu , il est vrai , parmi les hommes en société , dans des circonstances urgentes , dans des dangers imminens , ou plutôt , dans le cas d'une altération évidente du corps social et du mobile régulier qui devrait lui servir de boussole , telle que de n'avoir plus la moindre notion positive sur l'objet fondamental de l'association humaine , ni du principe lumineux qu'elle pourroit avoir pour ré-

gulateur , et par conséquent telle qu'est la situation universelle des associations terrestres , dont le but ne s'élève pas au-dessus de l'ordre inférieur et matériel.

Dans ces cas là , sans doute , les élections sont praticables et ne mériteroient pas même de censure , si les élus se tenoient dans la borne des droits si atténués et si réduits qui restent à l'homme ; car regardant tous ces objets de l'ordre inférieur , comme les affaires du ménage , ainsi que je l'ai dit dans ma lettre , les hommes sont bien les maîtres sans doute de régler ces sortes d'affaires comme il leur plaît , et de se choisir parmi eux des bonnes et des gouvernantes sur qui ils se déchargent de tous ces soins. C'est ainsi que nous ne trouvons pas mauvais qu'une troupe d'enfans choisisse aussi entre eux des chefs , des supérieurs et des dignités de toute espee , et qu'ils fassent des réglemens pour l'administration de leurs joujoux et de leurs poupées. Mais de même que ces enfans seroient repréhensibles , et que leurs jeux deviendroient dangereux s'ils portoient les choses au sérieux ; de même dans l'ordre social et politique , les élus s'écarterent

de la ligne et de la mesure qui leur restent aujourd'hui , s'ils veulent mettre de l'autorité où on ne leur demande que des conseils ; de l'empire où on ne leur demande que de la bienveillance ; et des loix sanguinaires où on ne leur demande que des soins.

Tant que l'état social ne s'élève pas au-dessus de ce degré inférieur , je le répète , les élections humaines sont tolérables ; mais dès qu'il monte , elles ne sont plus qu'illusoires , parce qu'il aborde des régions dont l'homme n'a plus ni la clef , ni la carte ; et c'est en voulant agir comme les ayant encore l'une et l'autre , et en les fabriquant selon son caprice , qu'il ravage l'ordre inférieur social , au-lieu de le restaurer.

Dans l'ordre des associations plus relevées , et qui , selon que je l'ai exposé , ne sont autre chose que des associations théocratiques et religieuses , ce ne peut plus être l'homme , ce ne peut être que l'universelle sagesse ou la pensée vive et divine , ce premier point de notre niveau , qui choisisse ses ministres et qui accompagne leur élection de tous les moyens qui leur sont nécessaires pour la remplir. Or ,

si l'universelle sagesse peut choisir ses ministres dans l'ordre des choses divines et supérieures, à plus forte raison le pourroit-elle dans un ordre plus inférieur, si les hommes n'étoient pas si avides de se revêtir de l'apparence de l'autorité, au défaut de l'autorité réelle, et d'agir cependant comme si cette autorité réelle étoit entre leurs mains.

Mais pour montrer combien sont abusives les prétentions de ceux qui puisent leur autorité impérieuse dans ces simples élections humaines, et qui n'étant appelés, comme je viens de le dire, qu'aux affaires du ménage, veulent dominer souverainement dans toute la maison; je n'ai qu'une chose à demander: N'est-ce pas le pere de famille qui choisit les gouvernantes et les instituteurs de ses enfans; ainsi que les fermiers et les laboureurs de ses terres? Et sont-ce jamais les gouvernantes, les instituteurs; les fermiers et les laboureurs qui choisissent le pere de famille? Ainsi lorsqu'un élu, selon les voies humaines et inférieures, s'annonce pour être le représentant du peuple, il doit, s'il est juste et bon logicien, dire à ses concitoyens: « je ne suis représentant que

d'une partie de votre volonté; savoir : de celle qui a pour objet l'administration de vos affaires domestiques , parce que vous avez le pouvoir de me confier ces soins inférieurs; mais je vous tromperois et je me mentirois à moi-même si je me disois le représentant de votre volonté entière; ou de celle qui embrasseroit tous les degrés de votre existence , et toutes les bases, ainsi que tous les ressorts de votre ordre social , car vous n'avez plus la jouissance de toutes les lumières et de toutes les pensées qu'il faudroit pour cela; et par votre élection il vous a été impossible de me les donner et à moi de les recevoir. Ce n'est donc qu'en vous abaissant que je m'élève; ce n'est qu'en vous ôtant l'usage de vos moyens, que je parois en avoir plus que vous; ce n'est qu'en vous rapetissant journellement, que je me fais passer pour grand à vos yeux. Que seroit-ce donc si je n'usois de mon ministère que pour vous ruiner , pour vous ôter la liberté ou la vie ? Il est clair que ce ne seroit point à ces actes là que vous m'aurez appelé, puisque chaque citoyen peut dissiper ses biens, se tenir renfermé ou se couper le col quand il lui plaît, et qu'il

n'a pas besoin d'un représentant pour se satisfaire sur tous ces points ».

Rousseau a dit que la souveraineté ne peut être représentée , par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; il dit aussi qu'à l'instant qu'un peuple se donne des représentans , il n'est plus libre , il n'est plus. Il dit enfin que les députés du peuple ne peuvent être ses représentans , qu'ils ne sont que ses commissaires.

On voit ici en quoi je m'accorde avec lui ; savoir dans l'idée d'un représentant , que je regarde en effet comme un être de raison dans le sens où on nous le montre , et qui , selon tous les principes les plus rigoureux , ne peut être qu'un commissaire. Mais on voit aussi en quoi j'en diffère ; savoir , particulièrement dans l'idée de la souveraineté du peuple , que je place bien comme lui dans la volonté générale ; mais non point dans la chimérique volonté générale du peuple , puisque je ne connois d'autre volonté générale que celle de l'éternelle sagesse , ou de l'universelle pensée divine ; et le discours que je fais tenir ci-dessus , à un soi-disant représentant , explique clairement mon idée.

Mais veut-on concevoir mieux encore ce que seroient ces députés ou commissaires à l'élection desquels la volonté humaine n'auroit point de part? Portons nos yeux sur la nature. De tous les animaux, je ne vois que les abeilles qui aient un chef, et ce chef, ce ne sont point elles, c'est la nature qui le leur donne. Ce chef n'est point maître, il est source infiniment féconde, et par-là il est une indication sensible de ce que les rois et les chefs des hommes devroient être dans l'ordre de l'esprit; c'est-à-dire, qu'ils devroient verser sur leur cercle l'immensité des dons et des faveurs dont ils seroient les organes privilégiés; secondement, ils ne seroient jamais choisis par des hommes, et leur élection viendrait de la classe de la pensée supérieure à eux, et d'une source qui ne leur appartient plus en propre.

Des loix et des peines.

Comme les législateurs humains n'ont plus la pensée primitive et vivifiante, ils ne peuvent faire des loix génératrices, expansives et productrices, ils ne peuvent engendrer le bien;

toute leur tâche, quand ils sont bien intentionnés, se borne à observer le mal et à l'éloigner du corps social autant que cela leur est possible; d'un autre côté, comme l'homme n'est point ici-bas dans la région vivante et fertile, mais dans la région de la mort et de la stérilité, on diroit qu'ils ne le croient susceptible de recevoir que des loix prohibitives, que des loix de frayeur et d'angoisse; aussi pour s'assurer de la débilité des législations humaines, il suffit de considérer les codes des nations. Ils se bornent tous, à des défenses et à des menaces; ces codes humains semblent n'en être jamais qu'au régime de la terreur; on ne cesse d'y prescrire aux citoyens de ne pas faire telle chose, de ne pas aller dans tel endroit, de ne pas toucher à ceci, à cela, et le tout sous des peines rigoureuses, précisément comme on fait avec les enfans, qu'il faut préserver de toute sorte d'accidens, et à qui on ne peut pas parler le langage d'une raison vive. On diroit qu'il n'y a qu'un seul sentiment dans l'ame des législateurs, celui de l'état précaire et fragile de leur édifice politique, et celui de la défiance envers les administrés.

qu'ils regardent moins comme des pupilles que comme des adversaires ; enfin l'état politique leur paroît moins une terre fertile dont on peut attendre l'abondance , qu'un torrent dévastateur contre lequel il faut sans cesse élever des digues pour se préserver de ses ravages ; et les législateurs humains en fabriquant leurs loix , semblent être autant de cyclopes , qui n'ont pour tâche que de forger des foudres contre des Titans ; ils tremblent sans cesse pour le terrible Jupiter , dont ils se sont rendus les ministres ; et ce redoutable maître ne leur souffle que l'inquiétude et la vengeance , qui forment son unique élément , parce que la paix et la douceur lui sont inconnues. Et il y a encore des hommes qui ne veulent pas croire à l'altération de l'espece humaine !

Sont-ce là cependant les signes et les caractères d'un ordre social fondé sur les bases imprescriptibles que nous présentons dans cet ouvrage , comme les seules qui soient vraiment analogues à l'homme-esprit , et vers lesquelles nous le voyons se tourner universellement par les besoins inextinguibles de sa nature ? Est-ce ainsi qu'on lui fait atteindre ce

niveau sublime pour lequel tout lui crie qu'il a reçu l'existence?

Dans cet ordre réel, dont l'homme n'a presque pas su conserver d'images, les loix administratives devraient être fécondes; elles devraient être toutes au profit des administrés, comme à la gloire des administrateurs. On y diroit à l'homme, « suivez tel sentier, mettez en jeu tous vos efforts, agissez activement dans tel ou tel sens, écoutez les loix vivifiantes dont l'universelle pensée divine a rempli le monde et qu'elle ne cesse de lui présenter; et alors vous parviendrez à procurer à la famille sociale des avantages positifs dont chaque membre retirera de l'utilité, et dont la solidité résistera aux efforts des ennemis de la chose publique, en même-temps qu'elle vous remplira d'une paisible et joyeuse sécurité. Si vous vous écartez de ces sentiers que l'on vous trace, vous souffrirez; non pas qu'on ait besoin pour cela de vous infliger des peines, puisque dans ces loix, que l'homme n'a point faites, les peines sont essentiellement liées à la transgression, comme la peine de se brûler attend infailliblement quiconque se jette dans le feu ».

Au-lieu de ces codes si productifs , et dont la vérité retentiroit dans les cœurs de tous les hommes , si on leur en parloit davantage , les législateurs humains sont venus gouverner la terre avec des loix mortes , qu'ils n'ont su montrer que comme un épouvantail , et qu'en les environnant de menaces et d'échafauds ; et malheureusement les menaces et les peines qu'elles prononcent ne tiennent presque jamais à la nature du délit , quelque soin que le législateur prenne pour les accorder , tandis que si l'on nous ouvroit les yeux sur nos véritables dangers , nous verrions combien la punition seroit liée naturellement aux transgressions.

Dans l'établissement d'une loi et de la peine qui doit correspondre à sa transgression , il ne suffit pas que les législateurs se trouvent du pouvoir , c'est-à-dire , de la force , il faut bien plus nécessairement encore qu'ils se trouvent le droit de l'exercer. Or , c'est ici que les législateurs humains montrent leur inconséquence et leur peu d'attention , tout en se proclamant avec hardiesse comme marchans sous les étendards de la justice , et de l'universelle volonté générale.

Sûrement une des règles les plus incontestables de la justice seroit, que dans les peines afflictives que les législateurs humains se permettent d'infliger, ils n'ôtassent jamais au criminel que ce qu'ils pourroient lui rendre, s'il venoit à profiter de la punition et à rentrer dans les voies et dans l'observance de la loi. C'est ainsi qu'ils pourroient lui ôter ses dignités, ses biens, sa liberté même, parce qu'ils auroient en leur pouvoir les moyens de lui rendre toutes ces choses quand ils le trouveroient suffisamment amendé. Mais où ont-ils pris ce droit de mort sur leur semblable? Dès qu'ils n'ont pas le pouvoir de lui rendre la vie, ils devoient sentir qu'ils n'avoient pas celui de la lui ôter par eux-mêmes, parce que cette peine n'est plus une punition, mais une destruction qui devient inutile au coupable, et qui n'est guère plus profitable aux méchans qui en sont les témoins. Où, dis-je, ont-ils donc pris ce droit de mort sur leur semblable? Le voici.

Lorsque l'homme a passé de la région supérieure dans la région terrestre, il est devenu sujet à la mort naturelle, qui étoit en effet une

suite de son égarement. La justice suprême, en lui infligeant cette peine, étoit bien éloignée de la rendre inutile ; et l'homme-esprit qui subissoit fructueusement cette condamnation, ne faisoit que rentrer dans la mesure dont il étoit sorti ; de façon qu'il pouvoit regarder plutôt sa vie matérielle comme la pénitence de sa faute, et sa mort comme sa délivrance.

Mais cette région terrestre l'exposant à de nouveaux crimes, à mesure que ses rapports s'étendoient sur la terre, la justice suprême fut obligée de resserrer pour le coupable l'intervalle qui lui étoit donné pour son expiation, et c'est alors que la mort devenoit un châtiment pour lui, comme étant prématurée, et comme le livrant à une situation plus pénible, comme homme-esprit, que celle d'où on l'arrachoit par le supplice ; néanmoins cette justice ne le pouvoit point perdre de vue pour cela ; et comme les loix divines sont vivantes, et qu'elles ne peuvent même, en donnant la mort, se séparer de la vie qui les accompagne, nous ne croirons point nous égarer, en pensant que le coupable, qui payoit ses crimes

mes de sa vie animale, et qui entroit dans une situation plus pénible que celle qu'il quittoit, ne pût aussi en y entrant avec résignation, en espérer le terme, et jouir enfin des vivifiantes compensations divines.

Dans le premier exemple, l'homme-esprit étoit puni par la privation ; dans le second exemple ou dans l'état qui suivait la mort corporelle du coupable, l'homme-esprit étoit puni par la molestation ; mais ces deux punitions étant divines, elles ne pouvoient avoir que l'amendement de l'homme-esprit pour objet, et non pas sa destruction, qui est impossible ; et dans tous ces cas la main suprême pouvoit toujours rendre au coupable beaucoup plus qu'elle ne lui avoit ôté.

Or, pour exécuter ces terribles jugemens, la justice suprême n'employoit pas toujours immédiatement les fléaux physiques et les puissances de la nature ; mais souvent pour voiler sa marche, elle confioit son droit à la voix et à la main de l'homme, qui alors, se trouvoit légitimement et efficacement pourvu de tout ce que nous appelons le droit de vie et de mort sur ses semblables, et qui, ne l'exerçant

que par ordre; et d'après des lumières qui n'étoient point humaines, se trouvoit à l'abri de tout reproche.

Mais les législateurs humains n'ont porté que les ombres de ces hautes vérités dans leur justice composite, et ils ont passé de toutes ces autorités supérieures à leur seul pouvoir aveugle, et à leur autorité capricieuse avec laquelle ils ont décidé, condamné et tué, comme s'ils avoient eu l'autorité divine, et en disant toujours que ce n'étoit point eux, mais la loi, qui versoit le sang du coupable. Ils ont pris le simple souvenir de ce droit divin pour le droit lui-même, et dès que l'homme avoit eu quelquefois le pouvoir de faire périr le criminel par l'ordre supérieur, ils ont cru qu'ils en avoient constamment le droit, sans songer que l'usage de ce droit, pour être à couvert de l'injustice et de l'atrocité, ne doit pas émaner de la volonté de l'homme, mais de la main puissante et divine, qui seule a le moyen d'y apporter une exacte compensation.

D'ailleurs les hommes, à moins que ce ne soit à leur insu, ne commettent presque

plus leurs crimes que par des voies et des mobiles très-secondaires , parce que depuis qu'ils s'ensevelissent de plus en plus dans la brute matière , ils ne se rendent plus activement et avec connoissance de cause les ennemis de la source-esprit , à laquelle ils ne croient pas , et ils s'éloignent d'autant des vastes foyers des crimes qui appelloient la mort ; et cependant les loix humaines , sans chercher à se rallier à des loix antérieures à elles , et à s'unir à la source vive , d'où doivent dériver tous les pouvoirs , ne prononcent pas moins cette mort journallement.

C'est donc à-la-fois une inconséquence et une injustice dans les législateurs , de se conduire comme s'ils étoient sûrs d'avoir des droits supérieurs , et comme s'ils voyoient autour d'eux les fruits de l'arbre des crimes vifs , tandis que nous n'appercevons plus parmi nous ni les uns ni les autres.

Ces idées paroîtront sans doute très-extraordinaires. En voici une qui le paroîtra sûrement davantage ; c'est que les véritables législateurs et les administrateurs qui mériteroient réellement ce nom , selon toutes les bases de cette

pensée pure , qui est l'éternel élément de l'homme-esprit , seroient ceux qui , au-lieu de verser autour d'eux tous les maux , comme font les gouverneurs humains , et de diriger au contraire sur eux-mêmes tous les biens , auroient un assez grand fond de générosité et de moyens pour se charger seuls de tous les maux , et verser tous les biens sur les autres ; qui sauroient aller même jusqu'à se dévouer pour les coupables , et qui , en se sacrifiant eux-mêmes , satisferoient à-la-fois à l'amour et à la justice , parce que , selon tous les principes que nous avons exposés , et que l'homme non altéré trouvera encore dans son cœur , la justice prise dans son sens intégral doit être une guérison , et une cure , et non pas une destruction. Car si c'est une belle chose que de savoir mettre de la mesure entre les délits et les peines , c'en est une plus belle encore d'en savoir mettre entre la justice et l'amour , qui sont liés par une alliance indissoluble ; et sous ce rapport l'homme-esprit pourra trouver , sans que je le lui nomme , quel a été à-la-fois le plus sage législateur et le meilleur administrateur de la terre : vérité féconde qui a

été dans la pensée des hommes depuis le commencement du monde , mais dont ils ont abusé presque par-tout par d'absurdes immolations humaines , et par des dévouemens ridicules.

De la liberté , et des noms :

La liberté politique , telle que Rousseau nous l'a peinte dans le premier livre de son Contrat Social , produiroit sans doute , sinon le bonheur , au moins la paix dans les états où cette liberté seroit connue. Mais d'après son propre avou , et sur-tout d'après toutes les observations qu'on vient de parcourir , on voit que cette espece de liberté , dont l'idée fait honneur au génie de son auteur , n'a jamais eu d'existence dans aucune des associations régies par la simple volonté corrompue des hommes. Ceux qui , moins avancés encore que cet éloquent écrivain , croient que , passer d'une forme de gouvernement sous une autre forme de gouvernement , c'est vraiment conquérir la liberté , ne se servent pas plus de leur discernement que les enfans ; quant à ceux qui voudroient confondre la liberté avec

la licence , et qui dès-lors ne se montrent que comme des fous ou comme des brigands ; je n'ai rien à leur dire , puisqu'ils sont hors d'état de rien entendre ; je remonte donc tout de suite à la seule source qui puisse nous offrir cette liberté dont les hommes ont si grand besoin , mais qu'ils s'efforcent en vain d'acquérir.

La liberté prise dans ce sens supérieur consiste à ce que le corps politique ne soit point entravé par les incertitudes de loix insignifiantes , à ce que sa route lui soit clairement tracée , à ce que tous les membres qui le composent n'aient que des mouvemens profitables à l'ensemble social , et qu'ils trouvent également dans la loi qui les régit , et le droit et la force d'atteindre à tous les développemens dont leur nature les rend susceptibles , et la certitude que , loin d'en être empêchés ni par cette loi , ni par les autres membres , ils reçoivent d'eux tous , au contraire , l'appui et le secours nécessaires pour mettre tous leurs dons en valeur , puisque plus ces dons se développeront , plus la société y gagnera.

Or , d'où peut-on attendre cet ensemble de jouissances et de perfections , si ce n'est du

regne complet et effectif de la suprême volonté générale, et non pas de l'abusivité volonté générale humaine ? Et s'il est constant que ce titre de volonté générale ne peut s'appliquer à la volonté humaine, qui n'offre jamais ce caractère, il faut donc de toute nécessité le laisser à la seule volonté, à qui il convienne, c'est-à-dire à cette volonté générale supérieure, qui ne cherche qu'à universaliser sa loi vive et lumineuse, et qui seule peut remplir l'idée que les hommes et les publicistes paroissent s'en être formé dans toutes les parties de la terre ; car n'oublions pas que nous avons reconnu la pensée vivifiante et divine, comme premier et unique fondement de toutes les associations humaines.

Malheureusement les sources de la pensée mauvaise l'ont tellement emporté sur ce qui restoit à l'homme de la source pure, que nous ne connoissons point d'association dont le centre ou le noyau ne soit ou débile, ou vicié ; et plus malheureusement encore, lorsque les pensées bonnes se sont retirées de la demeure de l'homme, il en a conservé les noms, qu'il a presque toujours pris pour

les choses mêmes qu'ils auroient dû représenter.

Il y a une loi fondamentale et sans exception, qui fait que si les pensées, soit bonnes, soit mauvaises, sont toujours le noyau de l'association humaine, cependant elles ne peuvent se manifester que par des noms, et c'est pour cela que tous les peuples ont un nom, parce que chaque peuple est une pensée, et auroit dû n'être même qu'une pensée divine-pure, à n'en juger que par cet attrait qu'ont tous les peuples à se forger une origine céleste, et à justifier par-là la plupart des récits mythologiques qui se trouvent par-tout envelopper la naissance des nations. Mais indépendamment des noms propres et constitutifs des nations, elles sont toutes attachées et dévouées à des noms usuels, moraux et métaphysiques, qu'elles ont continuellement à la bouche, auxquels elles rendent journellement un hommage et un culte, et auxquels elles consacrent non-seulement tous leurs mouvemens, mais auxquels même elles sacrifient leur existence. Ces noms ostensibles qu'elles regardent comme les enseignes de la vérité, et sous

lesquels il y a tant d'autres noms cachés qu'elles négligent de scruter scrupuleusement, sont la liberté, la gloire, l'honneur, la justice, l'intérêt national, la religion, la vengeance, la protection de ses alliés, etc. et c'est sous ces noms là, qu'elles font absolument le contraire de ce qu'ils renferment.

Nous blâmons beaucoup les nations sauvages qui immolent des victimes humaines à leurs idoles ; nous blâmons les Juifs qui en ont fait autant aux leurs, d'après les faux exemples qu'ils avoient pris chez leurs voisins. Or, chez tous ces peuples, indépendamment du nom de leurs idoles matérielles, il y avoit aussi des noms de dévotion, de patriotisme, de besoins expiatoires mal entendus, de vengeance, etc. et c'est à ces noms là ou à l'idée fausse qu'ils renfermoient que ces nations sacrifioient des hommes, bien plutôt qu'à leurs idoles matérielles, qui ne pouvoient leur demander de victimes.

Eh bien ! nous qui nous croyons si fort au-dessus des autres peuples en ce genre, voyons combien nous avons offert de victimes humaines dans la révolution aux mots de nation, de

sûreté de l'état, etc. N'oublions par sur-tout combien nous en avons offert au mot liberté, et cela devant une idole matérielle qui en porte le nom, mais qui n'est qu'une image muette de cette pensée féroce et si barbarement appliquée, dont les sacrificateurs ou les bourreaux étoient les ministres. Non, nous ne différons pas des autres nations ; nous sommes enveloppés des mêmes ténèbres, et nous avons fait nos preuves que nous sommes capables des mêmes crimes, nous n'en avons même presque pas varié le mode et les nuances.

C'est donc malheureusement une vérité trop certaine que toutes les nations de la terre couvrent de morts, soit leurs champs de bataille, soit les théâtres de leurs cruautés, et que sur ces lacs de sang vous entendez planer des voix qui répandent le bruit de leurs actions triomphales, et qui crient : victoire, gloire, liberté, etc. sans laisser à l'oreille le temps de démêler le sens de toutes ces impostures. Devons-nous avoir une plus grande idée de ce nom de paix qui succède à toutes ces boucheries, et que les peuples célèbrent avec tant d'exaltation, comme s'ils avoient vaincu leur vrai en-

nemi , qui est l'ignorance et l'illusion , tandis qu'avec ce beau nom de paix et toutes les fêtes qui l'accompagnent , ils ne font tout au plus que mettre des entr'actes à leurs délires ? X

Mais au milieu de toutes ces illusions , nos principes ne cessent de faire aussi entendre leur voix , et de trouver des témoignages en leur faveur ; et dans toutes ces sanguinaires iniquités , ainsi que dans toutes ces absurdités commises par l'abus des noms , nous voyons toujours que comme c'est une pensée religieuse et un acte de l'esprit , soit en bien , soit en mal , qui est le noyau et le principe des associations humaines , c'est cette même pensée qui se montre à faux et en sens inverse dans tous leurs mouvemens et dans toutes leurs révolutions ; c'est-à-dire , que , pour des yeux observateurs , toutes les associations ont commencé et continuent d'être appuyées sur des pensées restauratrices et religieuses , puisque tous les noms que je viens de remarquer et de recueillir parmi tous les faits politiques , ne sont que l'expression défigurée et contournée de ces mêmes pensées ; et malgré eux , les peuples nous montrent ici , comme dans tous les

autres exemples, les deux points du niveau.

Or, si nous voyons tous les jours les nations s'agiter, se dévouer, et rendre comme un culte à ces noms prétendus divins, quoique devenus aussi faux et aussi abusifs que sont fausses et abusives les pensées qu'ils nous présentent aujourd'hui parmi les peuples, pourquoi ne voudrions-nous pas que ces peuples eussent pu se conduire avec le même zèle pour des noms vrais, et pour les pensées vraies et vivantes que ces noms auroient renfermées? Et pourquoi ne pourroient-ils pas se conduire dans un ordre vrai et juste, comme nous voyons qu'ils le font dans un ordre faux et mensonger, puisque, d'après toutes nos observations, on ne peut nier que cet ordre vrai et juste n'ait été primitivement leur principe?

Mais à quoi servira-t-il d'avoir montré les conditions indispensables pour remonter à ce terme? Qui est-ce qui nous écoutera? qui est-ce qui nous croira? qui est-ce qui les remplira? Néanmoins je les ai présentées à l'homme, parce que j'ai cru que c'étoit de mon devoir, quel qu'en dût être le résultat. D'ailleurs,

quoiqu'elles soient universellement négligées, on peut dire qu'elles n'en sont pas moins connues. Oui tout le monde les pressent; et pour qu'elles apportassent quelques profits aux hommes, il faudroit que les publicistes et les législateurs s'occupassent davantage de développer devant nous les trésors de l'homme-esprit, dans lesquels seuls se trouveroient la clef et la peinture fidelle de l'association originelle, et qu'à notre tour nous fissions tous nos efforts pour réintégrer en nous ce caractère d'homme-esprit qui, en nous alliant par un pacte naturel avec la véritable volonté générale, nous apprendroit à connoître et à goûter l'unique liberté qui puisse nous satisfaire, et à laquelle toutes les nations aspirent, sans pouvoir jamais l'obtenir par les voies fausses où on les fait marcher.

Et vous, hommes, dont on a si étrangement égaré l'intelligence, quelque peine que ces principes aient à entrer en vous, convenez que si vous en aviez quelques autres à leur opposer, ce ne seroit pas au moins ceux dont vos publicistes ne cessent de vous étourdir, et dont la fausseté vous est si cruellement démontrée par

(94)

les faits et par l'expérience. Non, hommes, mes freres et mes amis, ce n'est point moi qui vous parle une langue étrangere, quoique vous ayez tant de difficulté à me comprendre; c'est votre premiere langue que je vous parle, c'est votre langue maternelle; vous avez seulement négligé de la pratiquer; mais si vous preniez sur vous de la fixer avec attention, ne doutez pas que bientôt elle ne vous devint familiere et comme naturelle à vos organes; ce sont, au contraire, toutes ces langues erronées que vous parlent les publicistes et les philosophes de matiere qui sont pour vous des langues étrangères, et qui vous empêchent d'entendre et de parler votre propre langue.

Des Religions.

J'ai assez montré dans ma lettre et dans le présent écrit, combien j'étois persuadé que les premieres associations humaines avoient été théocratiques, et que tous les gouvernemens devroient l'être. J'ai assez fait entendre que c'étoit là le terme du niveau auquel tendoient toutes les nations, et que cette tendance étoit la preuve

que c'étoit de ce même niveau qu'elles étoient primitivement descendues, quoique la chose religieuse ait autant dégénéré parmi les hommes que la chose sociale.

Je ne puis m'empêcher de témoigner ici de nouveau ma surprise de ce que parmi toutes les nations civilisées, et parmi tous les gouvernemens que l'on nomme policés, nous sommes le seul peuple chez qui la chose religieuse soit absolument étrangère à la chose publique; chez qui elle ne soit regardée que comme une influence suspecte et dont le souverain ne puisse trop se garantir, et qu'il ne puisse pas tenir trop loin de lui, tandis que, selon nos principes, si elle étoit pure, il ne pourroit pas trop se rapprocher d'elle, et il ne pourroit rien faire de mieux que de la rendre le régulateur de sa propre marche, puisqu'il ne peut être réellement régulier, ou, ce qui est la même chose, rentrer dans les loix de son origine primitive, qu'autant qu'il deviendra entièrement théocratique. Ainsi le point où il est et le point où il devrait être, sont à une telle distance l'un de l'autre, qu'il y a sûrement une raison cachée de ce phénomène unique dans l'histoire des nations.

Je laisse à d'autres à prononcer si c'est réellement la chose publique qui s'est éloignée de la chose religieuse, ou si c'est la chose religieuse qui s'est éloignée de la chose publique, et qui veut la laisser livrée à sa propre lumière, pour lui en faire sentir l'insuffisance, ou qui enfin voudroit ramener les nations à leur degré primitif théocratique, en les faisant revenir sur leurs pas, et en leur faisant parcourir d'abord les sentiers de la pure nature.

Quoi qu'il en soit, lorsque je plaide pour le regne théocratique, pris dans sa perfection originelle, je suis bien loin de me laisser conduire dans cette idée par les maximes vulgaires, qui ne regardent la chose religieuse que comme un simple frein politique, qui prétendent qu'il faut une religion aux hommes, si on veut les contenir, et qui ne voient par conséquent dans la chose religieuse qu'un épouvantail que les législateurs font fort bien de montrer au peuple pour l'asservir plus facilement.

Voici, au contraire, ce que je dirois à ceux qui répandroient ces maximes : « Pourquoi avez-vous avili l'homme ? Si vous ne l'aviez pas rendu peuple, vous ne seriez pas dans le

cas

cas de le traiter comme tel, et de lui tenir un semblable langage. C'est parce que vous avez fermé en lui toutes les voies de l'intelligence et de la véritable vertu, que vous ne vous trouvez plus envers lui d'autres armes que celle de la crainte et de la déception, et que vous voulez les employer, n'importe à quel prix; car la fable et le mensonge vous paroissent propres à remplir vos vues tout aussi bien que la vérité, et vous ne vous occupez pas même d'en faire la différence. »

» Mais, pour vous montrer le peu de justesse de vos calculs, vous voyez sous vos yeux la chose publique se soutenir sans cet appui que vous ne considérez que politiquement, et qui comme tel vous paroissoit indispensable. »

» Cessez donc d'être de l'avis de ceux qui, comme Rousseau, veulent étayer l'édifice social avec une religion civile. Comment ce mot pourroit-il entrer dans la pensée, puisqu'au contraire, selon le principe, ce seroit le civil même des nations qui pourroit et devoit être religieux; et le plus grand malheur des peuples a été, lorsque, par l'abus qu'ils ont fait de la chose religieuse, ils ont mérité de retomber

G



dans leur simple naturalisme qui les égare et les plonge de plus en plus dans le précipice. Gardez-vous encore plus de confondre la chose religieuse avec ce monstrueux fanatisme qui n'a rempli la terre que d'extravagances et de crimes ; et ne voyez en elle que ce lien primitif qui devoit embrasser toute la famille humaine et la tenir fixée sur sa base originelle, comme un arbre, l'est sur sa racine. »

» Aussi, dirois-je encore à ces hommes égarés : Que savez-vous si lorsque les peuples auront subi leur temps d'épreuve, la main suprême ne leur rendra pas la chose religieuse plus développée et plus imposante par sa majestueuse virtualité, que lorsqu'elle a été séparée de la chose publique, et par conséquent plus digne encore des hommages et de la confiance des hommes qui, par l'usage libre de leurs facultés, auront été préparés à la recevoir ? Qui vous a dit que si dans sa justice elle a opéré devant vous un jugement si terrible relativement à cette chose religieuse, elle ne puisse pas en rendre un plus terrible encore, envers ceux qui auroient été les organes de sa vengeance, et qui, dans ces actes imposans, n'auroient voulu reconnoître que leur propre main

et la substituer à la sienne ? Croyez-vous avoir réellement retranché la vigne, parce que vous avez retranché des vigneron qui se sont rendus reprehensibles ? »

» Croyez-vous aussi satisfaire à tous les besoins de l'homme-esprit par de pompeux établissemens pour vos sciences externes, et par des institutions doctorales qui ne s'occupent pas de lui ? Sans doute ces institutions pourroient lui être utiles, si elles savoient lui parler la vraie langue des sciences ; mais loin d'employer ces sciences comme une préparation et une sorte d'initiation de l'homme-esprit aux vérités qui seules sont de son ordre, et qui seules peuvent le nourrir, comme étant seules sa véritable source, vous le reculez, au contraire, par tous vos efforts dirigés en sens inverse de ce qu'il lui faudroit, puisque ces doctes assemblées, toutes glorieuses qu'elles soient de leur élévation et de leurs lumières, sont bien loin de croire à l'homme-esprit, et sembleroient bien plus avides d'effacer en lui cet imposant caractère, que de lui en faire manifester les fruits ? »

» Croyez, croyez plutôt que la main suprême est trop surveillante et trop puissante dans ses

justes compensations, pour ne pas rendre un jour à l'homme-esprit ce qu'il peut perdre par les imprudentes précipitations des hommes ; croyez que si c'est par ces imprudences que la chose religieuse qui auroit dû être au sommet et comme le premier mobile de la chose publique, lui est devenue totalement subordonnée ou tout-à-fait étrangère, l'œil de l'éternelle justice qui ne se ferme point, ne peut manquer de la replacer un jour à son rang naturel, et de lui subordonner à son tour cette chose publique dont elle n'eût jamais cessé d'être le flambeau, si l'homme eût su la conserver dans son intégrité radicale. C'est alors que la clef des associations sera vraiment connue ; c'est alors que la pensée pure formera le centre et le noyau de la société humaine ; c'est alors que les nations découvriront ce point primitif du niveau auquel elles tendent toutes, ainsi que les publicistes même qui veulent les conduire, sans s'être assurés de ce terme fécond et lumineux vers lequel ils devoient tous diriger leurs pas ; c'est alors enfin que les hommes pourront prendre l'idée de cette universelle volonté générale dont on leur fait tous les jours des peintures si mensongères, en ne la composant

qu'avec des élémens pris de la volonté humaine ».

Nous ne disons pas pour cela que les hommes profiteront tous de ces merveilles , puisque depuis l'origine des choses nous avons vu qu'ils n'avoient fait qu'abuser de toutes les faveurs qui leur avoient été faites , et de toutes les lumières qui leur avoient été communiquées ; oui , sans doute , ils en abuseront encore ; mais les droits de la justice ne s'en seront pas moins manifestés , et les hommes qui ne les auront pas reconnus et qui n'en auront pas profité , n'en seront pas moins inexcusables.

Et vous , lecteur , si je ne me suis pas étendu davantage sur le développement des bases sociales que je vous expose dans cet écrit , c'est que je ne vous avois annoncé qu'un Eclair , et qu'il suffisoit à mon plan de vous démontrer que l'homme étant esprit , et esprit divin , tout , jusqu'au plus petit détail de son association , avoit dû avoir primitivement le caractère théocratique et religieux , d'après cette grande loi du niveau que tous les faits de la nature nous enseignent et nous attestent. D'ailleurs , les principales ramifications de l'arbre social ;

ainsi que les nuances particulières qui leur sont affectées , ont déjà été développées en grande partie dans la lettre dont j'ai parlé. Si cette lettre renferme , à la vérité , quelques passages , qui , sans être tout-à-fait étrangers au sujet , auroient pu cependant être réservés pour d'autres écrits où ils tiendroient encore mieux leur place , je dois dire également que les différens principes politiques qui y sont contenus , ont paru assez neufs à quelques penseurs , pour que je ne me reproche pas de les avoir écrits.

Mais faut-il vous donner la véritable raison pour laquelle je ne me suis livré à ces deux ouvrages qu'avec réserve , et comme à regret , c'est la persuasion où je suis que l'homme qui retire déjà si peu de fruit des livres en général , en retire encore moins de ceux qui traitent de son association , de ses droits et de sa puissance politique. Si ces livres ne sont pas établis plus solidement que ne le sont ceux des publicistes , ils le trompent , et ce qu'il y auroit de plus pernicieux pour lui , ce seroit de les entendre et de les adopter ; s'ils sont appuyés sur la base réelle et primitive , comme le sont ceux que je vous présente , il

ne les entend plus , ils sont comme inutiles pour lui , parce que les doctrines humaines ont fermé en lui les portes de l'intelligence sur ce grand objet.

Ainsi quelque confiance que j'aie dans les principes que je lui ai exposés , je n'ignore pas cependant qu'il pourroit y avoir pour lui quelque chose de plus profitable , ce seroit de mettre en action son être même , et de ne rien négliger pour redevenir complètement homme-esprit , dans la véritable étendue que ce mot comporte. Je le lui ai déjà dit , je le lui répète , et je crois qu'un livre qui à toutes les pages et à toutes les lignes ne contiendrait que cette seule et unique vérité , seroit le seul livre qui lui seroit vraiment nécessaire.

F I N.

De l'Imprimerie de LE CLERC, rue St. Martin, près
celle aux Ours, N^{os}. 254 et 89.



Copyright © 1984 by K.F. Reproductions
All rights reserved.